

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE FRANÇAIS COMME LANGUE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES ADULTES
IMMIGRANTS AU QUÉBEC: RECENSION DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

ESSAI

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN ÉDUCATION

PAR

SALMA SOUJAE

NOVEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce document diplômant se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév. 04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite avant tout remercier Dieu pour m'avoir guidé et protégé durant mon séjour. Je tiens à remercier mes parents qui ont énormément sacrifié dans leur vie pour m'offrir la meilleure éducation possible; je vous aime beaucoup.

J'aimerais remercier de tout cœur mon directeur de projet et mon professeur Jean Pierre Mercier. Je vous remercie d'avoir cru en moi et encouragé à développer une petite idée en projet de fin d'études. Merci aussi pour votre implication et vos commentaires constructifs tout au long de mon projet, ce dernier n'aurait pas pu aboutir sans votre rigueur et votre support.

Je remercie, par la même occasion, tous mes autres professeurs du programme; la qualité de celui-ci a dépassé mes attentes grâce à votre générosité, bienveillance et soutien. Mille merci à vous.

Finalement, je tiens à remercier Malyck; mon meilleur ami et mon support inconditionnel et mes très bonnes amies qui ont suivi mon parcours en maîtrise depuis le Maroc; Imane et Houda.

DÉDICACE

Je dédie mon travail à mon frère Zakaria et mes sœurs Imane et Yasmine, j'espère que vous êtes fiers de m'avoir comme grande sœur.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Liste des critères d'inclusion et filtres appliqués dans les banques de données :	19
Tableau 3.2 Construit 1 — Apprentissage du français langue seconde :	21
Tableau 3.3 Construit 2 — Insertion sociale et professionnelle :	21
Tableau 4 : Présentation des textes retenus :	24

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 Problématique : contexte et précisions	5
1.1 L’insertion sociale et professionnelle des personnes immigrantes au Québec.....	5
1.2 La langue française au Québec : identité et obligation légale	8
1.3 L’enjeu de la langue française quant à l’immigration au Québec.....	9
1.4 Question de recension	10
1.5 Pertinence sociale et scientifique :	11
CHAPITRE 2 Cadre conceptuel.....	12
2.1 L’apprentissage	12
2.2 L’apprentissage d’une langue seconde	14
2.3 L’insertion sociale et professionnelle.....	15
2.3.1 L’insertion sociale des personnes issues de l’immigration.....	15
2.3.2 L’insertion sociale et l’enjeu de la langue.....	16
2.3.3 L’insertion professionnelle des personnes issues de l’immigration	16
CHAPITRE 3 Méthodologie	18
3.1 Question de recension	18
3.2 Définition des critères d’inclusion et des filtres :.....	19
Filtres (F) :	19
3.3 Identification des études.....	20
3.3.1 Construit 1.....	21
3.3.2 Construit 2.....	21
3.3.3 Chaîne de requête de base	22
3.3.4 Requêtes effectuées :	22
3.3.5 Criblage et sélection des études	23
3.3.6 Limites méthodologiques de la recension :	27
3.4 Extraction et synthèse des données : grille de repérage	28

CHAPITRE 4 Résultats	29
4.1 Le français comme outil d’insertion.....	29
4.1.1 Les difficultés rencontrées en apprentissage du français.....	29
4.1.2 Le rôle du français quant à l’insertion sociale au Québec	31
4.1.3 Le rôle du français quant à l’insertion économique et professionnelle au Québec.....	31
4.2 L’insertion sociale et professionnelle, au-delà de l’apprentissage du français	32
4.2.1 L’apprentissage de la langue française	33
4.2.2 La langue française comme outil d’insertion socioéconomique	34
4.2.3 Impacts négatifs de l’apprentissage de la langue française au Québec	36
4.2.4 Les difficultés persistantes chez les personnes issues de l’immigration au Québec.....	37
CONCLUSION	39
ANNEXE A Fiches de lecture	43
RÉFÉRENCES	58

RÉSUMÉ

Résumé

Ce travail de recension examine la littérature scientifique des dix dernières années concernant le rôle que joue l'apprentissage de la langue française dans l'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration au Québec. Inspirée de la méthode proposée par Sacré et ses collègues (2021) en conception de revues systématiques en sciences de l'éducation, la recension suit les étapes suivantes, en commençant par : 1) la formulation de la question de recherche ou de recension; 2) la définition des critères d'inclusion; 3) l'identification des études; 4) l'extraction des données; et 5) la synthèse des données. La synthèse des recherches retenues expose la complexité de l'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes sans connaissance minimale du français au sein de la société québécoise. En outre, apprendre le français pour une personne immigrante au Québec peut être considéré comme un outil d'insertion sociale et professionnelle influent. Cela dit, la connaissance de la langue ne suffit pas pour dépasser certains obstacles persistants dans le processus d'adaptation des personnes issues de l'immigration au Québec.

Mots clés :

Français, langue seconde - insertion sociale et professionnelle – immigration - éducation des adultes.

ABSTRACT

Abstract

This literature review examines the scientific literature of the last ten years on the role of French language learning in the social and professional integration of immigrants in Quebec. Inspired by the method proposed by Sacré et al. (2021) in the design of systematic reviews in the educational sciences, the review follows the steps outlined in the article, starting with: 1) formulation of the research or review question; 2) definition of inclusion criteria; 3) identification of studies; 4) data extraction; and 5) data synthesis. The summary of the selected research shows the complexity of integration without language skills in legally French-speaking Quebec society. Furthermore, learning the French language as an immigrant to Quebec is supported as an undeniably influential tool for professional and social integration. That said, knowledge of the language is not enough to overcome certain persisting obstacles in the adaptation process of people from immigrant backgrounds in Quebec.

Keywords :

French - second language - social and professional integration - immigration - adult education.

INTRODUCTION

Le Canada, l'un des plus grands pays au monde en termes de superficie, accueille énormément de personnes immigrantes et cela depuis des décennies. La grandeur du Canada offre une panoplie de choix de villes, de régions et de provinces aux personnes souhaitant s'y installer. Cela dit, il reste que les destinations préférées des personnes issues de l'immigration sont les trois grandes villes majeures du pays. Vancouver, Toronto et Montréal ont toujours été les villes qui accueillent le plus grand nombre de résidents permanents au Canada (Statistique Canada, 2022), cela s'explique par la diversité culturelle pour laquelle sont connues les régions métropolitaines du Canada, par les opportunités d'insertion sociale et économique plus tentantes que dans d'autres régions ainsi que par l'emplacement stratégique de ces métropoles, la diversité d'activités qu'elles offrent et leur mode de vie urbain et actif. Cela a, en revanche, commencé à changer après la pandémie mondiale du Covid-19. En effet, durant l'année 2021, la ville de Vancouver abritait environ 11,7% des nouveaux arrivants au Canada, la métropole québécoise en recevait un peu plus avec 12,2% des personnes immigrantes qui choisissent la ville pour s'y installer. Le pourcentage le plus important appartenait à Toronto avec 29,5% de tous les nouveaux arrivants au Pays qui y vivent en 2021 (Statistique Canada, 2022). Quoique ces villes continuent à ouvrir leur porte à un grand pourcentage de personnes immigrantes, ces pourcentages cités marquent une baisse par rapport à ceux des 50 dernières années lors desquelles les régions métropolitaines recevaient encore plus de nouveaux résidents comparés aux autres régions. Cela étant dit, le nombre de personnes s'étant établies au Canada n'a pas baissé, il a au contraire battu un record pendant l'année 2022 avec environ 431 645 de nouveaux résidents permanents à travers toutes les provinces du pays (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023). Le Canada grandit donc de jour en jour en accueillant de plus en plus de personnes et en les encourageant à s'établir dans des villes et provinces diversifiées par des opportunités de travail, d'études et par différents programmes visant à faciliter la transition postmigratoire que vit tout nouvel arrivant au pays. La région du Canada Atlantique peut être prise comme exemple de province qui commence à attirer de plus en plus de personnes immigrantes.

Conséquemment, le Canada doit beaucoup de la croissance de sa population active, de ses avancées et exploits économiques aux contributions des personnes issues de l'immigration. En effet, la plupart (68,1%) des nouveaux arrivants accueillis par le Canada sont des personnes issues de l'immigration économique (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023), ils constituent donc, dès leur arrivée, des membres

actifs en société, ils contribuent à l'activité et au développement économique du pays ainsi qu'à la diversité culturelle, à la richesse linguistique et à la croissance démographique du Canada.

Ainsi, la richesse linguistique susmentionnée est appuyée par le fait que plus de 200 langues maternelles sont parlées à travers le Canada par les personnes qui y résident, un pourcentage non négligeable de ces langues provient du continent asiatique. Ce dernier constituant le lieu de naissance de plus de 62% des personnes issues de l'immigration récente au Canada (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023). En outre, environ 9 033 190 de la population du Canada avaient une langue maternelle autre que les langues officielles du pays (à savoir l'anglais et le français) selon des études menées par Statistique Canada pour l'année 2021 (Statistique Canada, 2022). La diversité langagière et culturelle est surtout palpable dans les régions métropolitaines; or cela devrait changer dans les prochaines années compte tenu du grand nombre de personnes issues de l'immigration récente qui s'installent dans les autres régions du pays.

La province du Québec du Canada accueille aussi un pourcentage important de personnes immigrantes chaque année. Le Québec constitue la seule province canadienne ayant le français comme langue officielle des institutions gouvernementales et du travail. Dès lors, le gouvernement du Québec fournit des efforts remarquables afin de protéger la langue française et de la promouvoir auprès des personnes issues de l'immigration et aussi auprès du reste du Canada et du monde francophone. En effet, le nombre de personnes ayant le français comme langue prédominante à la maison a augmenté non seulement dans la province du Québec, mais aussi en Colombie-Britannique et au Yukon de 2016 à 2021 (Statistique Canada, 2022). Cela dit, la province ne manque pas d'ouvrir ses portes aux personnes immigrantes qui ne parlent pas français tout en les encourageant à l'apprendre et à l'utiliser en société. Dans cette optique, le gouvernement du Québec offre des cours de langue française ou des « cours de francisation » aux personnes qui s'établissent dans la province avec de faibles connaissances en français. Certes, la province du Québec cherche à renforcer sa position en tant que seule province dont la seule langue officielle est le français et à accroître le nombre de personnes qui parlent la langue française au Canada. En effet, le gouvernement du Québec continue à attirer, à accepter et à célébrer toutes les origines ainsi que la diversité langagière et culturelle croissante que lui offrent les personnes issues de l'immigration. Toutefois, l'enjeu de la langue peut parfois constituer un vrai frein dans le processus d'adaptation des nouveaux arrivants au Québec. Ce phénomène représente :

une quête de sens et de reconnaissance, mais aussi à une transformation identitaire au contact d'une société, d'une culture et d'amis nouveaux. Après une phase de lune de miel où tout apparaît nouveau et beau, les immigrants vivent ensuite une période d'activité intense qui renvoie aux divers processus d'insertion professionnelle, scolaire, sociale, linguistique... (p.94) (Rachédi et Vatz Laaroussi, 2016)

L'adaptation fait donc partie intégrale du projet migratoire de toute personne issue de l'immigration; celle-ci porte sur plusieurs aspects dont l'aspect social (en liaison avec la langue du pays d'accueil à titre d'exemple). Pour Montoussé et Renouard (2012), l'adaptation renvoie à une socialisation, et peut désigner les moyens par lesquels les personnes font pour comprendre les valeurs, les comportements et les habitudes de leur culture d'accueil ; ainsi que les enjeux sociétaux qui favorisent cette compréhension. Bien que plusieurs membres (46,4% en 2021) de la province québécoise sont bilingues (Statistique Canada, 2022) et peuvent maintenir des conversations en français ou en anglais, il est tout aussi délicat pour plusieurs personnes issues de l'immigration de trouver leur place dans cette province sans de solides connaissances en matière de langue française. Celle-ci n'étant non seulement la langue officielle de l'État québécois et du travail, mais aussi un symbole identitaire et historique pour énormément de personnes québécoises et personnes francophones résidentes au Québec (Oakes, 2004). Assurément, ces personnes qui représentent la grande majorité de la population du Québec et qui parlent le français de façon prédominante dans les lieux publics et de travail tiennent à l'identité linguistique francophone et à leur langue et ne veulent pas voir cette dernière en déclin. Dès lors, le gouvernement actuel est à l'écoute de ces inquiétudes et implémente des lois et des programmes visant à promouvoir et renforcer le statut de la langue française au Québec tout en maintenant ses portes ouvertes aux personnes souhaitant faire partie de cette culture riche et dynamique en leur offrant la possibilité d'apprendre la langue et de s'intégrer en société.

Cela dit, ce projet de recension s'ancre dans le contexte de l'immigration des personnes non francophones au Québec. Plus spécifiquement, l'étude de la littérature recensée a pour objet de fournir des réponses quant aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration reliés à l'apprentissage et la connaissance du français au Québec. Le présent essai s'ouvre sur la section de la problématique comme premier chapitre. Ce dernier présente le contexte étudié et explicite ses particularités sociales et politiques, actuelles et historiques. Le premier chapitre expose ainsi la question de recension et sa pertinence au niveau social et scientifique. Ensuite, le deuxième chapitre sert à

circonscrire le cadre conceptuel du présent travail de recension; celui-ci énumère et définit en contexte les différents concepts sur lesquels se base l'étude de la littérature scientifique en main. Le troisième chapitre décrit la méthodologie suivie pour répondre à la question de recension; cela implique les différentes étapes de la méthode de collecte et d'analyse de données. Finalement, le chapitre quatre est celui des résultats. Ce dernier chapitre énonce les différents résultats du travail d'analyse des textes recensés et expose les thèmes et indicateurs récurrents.

CHAPITRE 1

Problématique : contexte et précisions

Ce premier chapitre expose la problématique de recension en précisant le contexte visé. Le contexte décrit est celui de la province québécoise, spécifiquement celui de la situation sociale et économique des personnes issues de l'immigration au sein de la province et du statut politique et identitaire de la langue française au Québec. Le chapitre évoque les spécificités de l'insertion sociale et professionnelle d'une personne issue de l'immigration au Québec et le rôle que la langue française joue dans l'aboutissement de ce processus. Suite à la description du contexte et de ses particularités, ce chapitre énonce la question de recension qui oriente l'examen de la littérature scientifique et la pertinence sociale et scientifique de celle-ci.

1.1 L'insertion sociale et professionnelle des personnes immigrantes au Québec

L'immigration est un sujet auquel s'intéressent les chercheurs et chercheuses en sociologie, en éducation et en sciences politiques, le gouvernement, ainsi que l'ensemble de la population de chaque pays ou région qui accueille régulièrement des personnes immigrantes.

Au Québec, cet intérêt envers l'immigration et ses enjeux s'explique d'abord par le grand nombre de personnes immigrantes auxquelles la province ouvre ses portes chaque année. Cet effectif aurait dépassé les 149 000 immigrants et immigrantes de tous les continents en 2022 selon « le bilan démographique du Québec » (ISQ, *Composantes de l'accroissement démographique, Québec, 2022*). L'intérêt croissant pour le sujet peut ainsi s'expliquer par le besoin des responsables de créer un environnement qui favorise l'intégration et la convivialité, qui soutient la croissance économique à laquelle contribuent fortement les nouveaux arrivants qualifiés et qui promeut la diversité culturelle et l'acceptation d'autrui.

Afin d'assurer toutes ces conditions entre plusieurs autres, le gouvernement met en place des politiques et des programmes qui soutiennent ces membres de la population québécoise, tels que les services d'apprentissage de langues gratuits ou ce qu'on appelle « la francisation » ; l'accès à des organismes spécialisés en employabilité comme le programme « Emploi Québec » et des mesures pour reconnaître les diplômes et les compétences acquises à l'extérieur du Québec à travers « le programme d'évaluation comparative ». Tout cela étant accessible et expliqué par étapes directement sur le site du gouvernement du Québec (www.quebec.ca). Certes, les mesures mentionnées aident grandement les personnes

nouvellement installées à se repérer et à trouver leur place dans la société d'accueil. Toutefois, elles peuvent parfois ne pas être suffisantes ou présenter des lacunes handicapantes aux personnes immigrantes.

En effet, l'accès à l'emploi, une des premières attentes d'une personne immigrante économique, n'est pas toujours garanti ni à la hauteur des attentes de plusieurs. Selon Statistiques Canada (2020), plus de 40% des personnes issues de l'immigration récente détiennent déjà des diplômes universitaires à leur arrivée. Cependant, cela ne leur garantit pas l'accès à un emploi correspondant à leur qualification et à leurs expériences. Selon le rapport du ministère de l'Immigration (2020), 44,2% des personnes immigrantes âgées de 25 à 54 ans sont dits « surqualifiés » quant aux tâches et responsabilités attendues par leur occupation ou travail. La surqualification est définie par statistiques Canada comme étant une « situation dans laquelle se trouvent les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat ou grade supérieur) qui occupent un emploi exigeant tout au plus une formation de niveau secondaire. » (Statistique Canada, 2020.) Cela dit, une telle situation peut être source de frustration et de démotivation des personnes travailleuses, elle peut aussi causer une représentation inéquitable du milieu de travail et des soupçons de favoritisme ou de racisme systémique dans des cas extrêmes. (Boudarbat et Ebrahimi, 2016)

En outre, la surqualification peut aussi être liée au manque de reconnaissance des compétences acquises à l'extérieur du Québec. En effet, statistique Canada affirme que les diplômes obtenus en dehors du Québec ne sont pas nécessairement reconnus pour leur juste valeur par les programmes de comparaison des diplômes et expériences. Selon des études menées par Statistique Canada (2020), les diplômes les moins reconnus sont ceux obtenus en Asie du Sud-Est (20,4%), dans les Antilles (12,1%), en Europe de l'Est (10,9%) ou en Afrique subsaharienne (8,6%). Les pourcentages sont moins hauts pour les diplômes provenant de l'Europe de l'Ouest (5,7%) et de l'Amérique du Nord (5,1%).

L'insertion en société ne s'arrête pas uniquement à l'intégration professionnelle, elle l'est autant importante au plan social. Les personnes immigrantes participent non seulement au niveau professionnel et à la croissance économique de la province, mais aussi aux activités sociales ou citoyennes et à la vie de tous les jours en société. Au Québec, comme toute autre région qui accueille de nouveaux résidents par le biais de l'immigration, l'insertion sociale passe par plusieurs étapes commençant dès la phase prémigratoire. Le processus d'insertion sociale est souvent relié au phénomène d'acculturation : « processus d'adaptation psychologique et culturel que vit une personne suite à un contact continu avec

une culture autre que la sienne » (Legendre, 2005). L'adaptation mentionnée concerne plusieurs dimensions de la vie des personnes et touche leur identité, les valeurs de la société d'origine, ainsi que la tolérance et l'acceptation d'autrui (Legendre, 2005). Selon Berry et al. (2006) et Rachédi et Vatz Laaroussi (2021), cette notion désigne « les contacts des cultures et les transformations réciproques qui en résultent » (p.95), cela fait référence à toute forme d'interaction entre deux ou plusieurs cultures ainsi que les implications et fruits de ces interactions. La personne immigrante entrant en contact avec sa culture d'accueil vit une acculturation pouvant engendrer d'autres processus transformateurs ; soit : « l'assimilation, la marginalisation, la séparation et l'intégration » (p.95). L'assimilation est l'adoption totale de la culture d'accueil et l'éloignement de celle d'origine. La marginalisation est aussi un éloignement de la culture d'origine sans pour autant se rapprocher de la nouvelle culture. Le processus de la séparation, quant à lui, représente le scénario dans lequel la personne est amplement repliée sur sa culture d'origine et rejette entièrement la culture d'accueil. Finalement, la transformation la plus équilibrée suite à une période d'acculturation est celle de l'intégration. Cette dernière est accomplie quand la personne arrive à combiner sa culture d'origine et sa culture d'accueil (Rachédi et Vatz Laaroussi, 2021).

Dans le territoire québécois, il est évident que la maîtrise de la langue française facilitera les échanges avec les membres de la communauté locale, étant donné que le français est la langue officielle et celle en usage par la majorité de la population de la province. Les échanges mentionnés peuvent se concrétiser dans une petite conversation avec un voisin ou dans les correspondances officielles, gouvernementales ou autres, qui se font en français. Cela dit, les nouveaux arrivants ayant déjà des compétences linguistiques en français pourront comprendre et se faire comprendre aisément auprès du personnel des services sociaux, des services de logement, de santé, au sein des espaces publics et de loisirs, entre autres. Le cas échéant, une personne nouvellement installée au Québec n'ayant pas de connaissances du français aura affaire à plus d'obstacles en termes d'échanges et d'accès facile aux services. Cela dit, la province offre plusieurs services qui visent à soutenir les personnes immigrantes même avant leur arrivée, tel que le programme « Accompagnement Québec ».

Selon le site du gouvernement du Québec (www.quebec.ca), les nouveaux arrivants peuvent bénéficier de ce programme qui leur propose un suivi personnalisé par un conseiller régional selon leurs besoins, le programme tient aussi compte de la langue parlée des personnes et offre le service d'un interprète pour optimiser les échanges. Cette initiative offerte gratuitement sert à préparer un plan d'action afin de

faciliter l'insertion des personnes immigrantes dans la société québécoise qu'elles intègrent. Le programme mentionné contribue même à l'apprentissage de la langue et à l'inscription au cours de francisation au besoin.

La maîtrise de la langue française représente donc un enjeu majeur dans l'insertion sociale et professionnelle au Québec en termes d'accès aux services et à l'information. Conséquemment, les services gratuits proposés par le gouvernement sont d'une très grande utilité pour les nouveaux arrivants qui ne parlent pas la langue officielle.

1.2 La langue française au Québec : identité et obligation légale

Un autre facteur à ne pas manquer en parlant de l'employabilité et de la surqualification des personnes immigrantes au Québec est celui de la langue. Le Québec est la seule province du Canada qui a légiféré le français comme sa seule langue officielle. Ceci est soutenue par les lois concernant la langue officielle de communication et la langue de travail ; notamment les lois 96 et 101.

La loi 101, aussi appelée la charte de la langue française, récemment mise à jour par le gouvernement québécois (mai 2023) et source de plusieurs débats sociaux et de controverses politiques, donne un aperçu global de la place du français au Québec. Cette loi stipule que le français est la langue officielle du Québec et décrit son but de promouvoir et protéger la langue française dans la province du Québec, cette langue étant étroitement liée à sa culture et son histoire.

D'un autre côté, la loi 101 appuie l'importance que donne le gouvernement québécois à la langue française. La charte établit la langue française comme langue officielle du travail pour les entreprises, les organismes gouvernementaux, les commerces et toute autre activité économique qui comprend plus de 25 employés. Elle protège donc le droit des travailleurs à exercer leurs fonctions en français. Ensuite, la charte s'arrête sur les implications familiales et celles des enfants vis-à-vis de la langue officielle. La loi oblige les parents d'enfants nés au Québec de les envoyer à l'école francophone, mis à part des cas spécifiques. Et finalement elle ne manque pas d'exiger l'usage du français dans les services publics et les affichages commerciaux.

Bien que le gouvernement assure que cette loi sert à protéger la langue française sans pour autant discriminer des membres spécifiques de la société, notamment les personnes immigrantes qui ne la maîtrisent pas, certaines lignes de cette loi peuvent représenter de grands obstacles dans le parcours

migratoire de ces personnes (Calinon, 2015). Certes, l'apprentissage d'une nouvelle langue peut constituer une expérience enrichissante et amusante : apprendre de nouveaux mots d'une langue que l'on aime à son propre rythme. Mais cet apprentissage peut aussi être une obligation perçue comme un fardeau et être une source d'un réel stress, notamment pour les adultes qui doivent s'insérer dans la société et sur le marché du travail. L'obligation d'apprendre la langue dans le contexte donné peut aussi être sentie comme une obligation morale. Par exemple, il est souvent attendu d'une personne qu'elle en connaisse un minimum sur la culture d'un endroit où elle va en voyage. Cela sert à mieux comprendre les coutumes et le mode de vie des personnes d'une société quelconque. Cette obligation morale est plus accentuée dans le cas d'une personne qui voyage pour s'installer à vie dans une société différente de la sienne. L'obligation de connaître et maîtriser la langue dans le contexte québécois est aussi d'ordre légal puisque l'utilisation de la langue française est attendue et requise de tous les membres de la société, notamment dans les contextes institutionnels.

1.3 L'enjeu de la langue française quant à l'immigration au Québec

Compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre, du manque de personnel en santé et en éducation entre autres, le gouvernement Québec mise de plus en plus sur la contribution des personnes immigrantes et en accueille régulièrement un grand nombre. En conséquence, le Québec ne peut pas se contenter d'ouvrir ses portes uniquement aux personnes qui parlent français. En effet, Statistique Canada (2022) affirme que le pourcentage des familles qui parlent principalement français à la maison est en déclin depuis 2016 au Québec. Cette diminution (passant de 77,1 % en 2016 à 74,8 % en 2021), est surtout non négligeable dans les régions de l'île de Montréal, de Laval et de l'Outaouais.

Cela étant dit, le pourcentage de la population résidente au Québec qui parle une langue autre que le français ou l'anglais de façon prédominante à la maison en 2021 est de 7,9 %. Ainsi, la population résidente au Québec ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, seule ou en combinaison avec une autre langue constitue : 679 584 de personnes résidentes au Québec (Statistique Canada, 2022).

En outre, toujours selon des données de Statistique Canada de la même année, le pourcentage des travailleurs issus de l'immigration pouvant soutenir une conversation en français a baissé (de 87% à 76%), d'un autre côté, le pourcentage des résidents permanents qui ne parlent pas français a augmenté en passant de 21,6 % à 27,2 %.

Tel que mentionné précédemment, le gouvernement du Québec offre des cours de français gratuits aux nouvelles personnes arrivantes qui souhaitent apprendre ou améliorer leur français. Toutefois, moins d'une personne immigrante ne parlant pas français sur deux s'inscrit aux cours de francisation (Colpron, 2022). En effet, le pourcentage atteint à peine la moitié des personnes éligibles à participer aux cours de français dans les trois dernières années selon les données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Colpron, 2022). La cible du ministère en termes d'apprenants en francisation en 2020-2021 était de 55 % et n'a pas été atteinte. Les personnes inscrites aux cours ne constituent que 50,4 % des personnes nouvellement installées au Québec et qui ne parlent pas le français. En 2021-2022, l'objectif de 60% n'a encore pas été atteint avec un écart encore plus remarquable; seulement 43,5 % de personnes éligibles aux cours ont été inscrites régulièrement dont 22 644 participants à temps partiel et 13 460 participants à temps complet (Colpron, 2022) Le pourcentage des années 2022-2023 n'est pas encore disponible et le ministère l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration vise une augmentation soit de 60% des nouveaux arrivants qui suivent des cours de francisation.

Compte tenu des données susmentionnées, les enjeux de langue française et de l'immigration sont étroitement liés dans le contexte québécois. La question de l'immigration est rarement abordée sans celle du français et vice-versa. Le gouvernement du Québec tente de rapprocher les nouveaux arrivants de la langue officielle de la province, mais cela n'est clairement pas toujours bien reçu ni perçu.

1.4 Question de recension

La langue française comme outil d'insertion sociale et professionnelle dans le contexte québécois décrit a servi à cibler et limiter le cadre choisi pour la recension scientifique de la présente étude. En effet, celle-ci prend la forme d'une recension de la littérature scientifique et est dès lors basée sur l'exploration de données préalablement recueillies, ainsi que sur des résultats et des observations qui ressortent du corpus de textes recensés. Aussi, cette étude s'est donné comme but de répondre à la question de recherche suivante :

Que révèle la littérature scientifique des dix dernières années au sujet de l'apprentissage du français, langue seconde comme outil d'insertion sociale et professionnelle chez les personnes adultes issues de l'immigration au Québec ? La question de recension oriente la recherche vers un thème spécifique et propre à celui des personnes immigrantes dans la province québécoise.

1.5 Pertinence sociale et scientifique :

Le contexte politique québécois décrit et la question de recension énoncée circonscrivent le champ d'études de la recension et offrent une vision globale de la nécessité de cette dernière, autant sur un plan social que scientifique.

En effet; étant donné que le nombre de résidents permanents¹ acceptés au Québec a dépassé les 150 000 personnes en 2022, il semble légitime de se contenter des études menées au sein de la province pour répondre à la question, celles-ci étant riches de données utiles à la compréhension totale du sujet en question. En outre, il est établi selon le contexte exposé que la connaissance de la langue française est cruciale au Québec pour les personnes résidentes, notamment pour leur insertion sociale et professionnelle, étant donné que celle-ci repose en partie sur leur aptitude à échanger et à exercer un travail en utilisant la langue française. Ceci dit, il se doit de se demander ce qu'en dit la littérature scientifique ayant traité les trajectoires des personnes issues de l'immigration. Le questionnement est surtout sur l'amplitude de cette nécessité de connaissance langagière et de son poids sur la fluidité de l'insertion sociale et professionnelle de toute personne non francophone et issue de l'immigration au Québec. Cette étude permettra donc de recenser, réunir et synthétiser des données pertinentes au niveau scientifique, social et politique. Il est aussi légitime de mentionner l'actualité du sujet étudié en termes de lois et de politiques annoncées récemment dans le contexte québécois; la loi 101 par exemple qui a récemment été révisée (2023). Dès lors, le sujet permet d'aborder un sujet d'actualité en se concentrant sur le vécu des communautés les plus susceptibles d'être affectées par de tels changements.

¹ Cette étude s'intéresse aux « résidents permanents » pour leur statut d'immigrant au sens de la loi canadienne sur l'immigration.

CHAPITRE 2

Cadre conceptuel

Ce chapitre présente le cadre conceptuel du projet de recension. Divisée en trois sections principales; cette partie étale les différents concepts et sous concepts qui permettent de cerner le contexte scientifique de la recension et de limiter le champ d'études de cette dernière. Ce chapitre explicite le concept de l'apprentissage en le liant à l'éducation des adultes et à celui de langue seconde. D'un autre côté, l'expression insertion sociale et professionnelle est décortiquée et mise en contexte de la présente étude de littérature scientifique.

2.1 L'apprentissage

Le premier construit sur lequel se base le cadre conceptuel de ce travail est celui de l'apprentissage. L'apprentissage est un concept omniprésent dans nombreux domaines et disciplines. La définition du concept peut aussi varier d'une perspective à une autre, en effet, l'apprentissage comme produit est le « contenu de ce qui est appris » (Legendre, 2005). Toute idée, compétence ou valeur qu'une personne peut acquérir dans sa vie peut représenter un apprentissage. Or, la perspective qui nous intéresse est celle de l'apprentissage en tant que processus. En psychologie l'apprentissage est défini comme étant un processus par lequel une personne acquiert ou modifie des connaissances, des compétences, des attitudes ou des comportements à travers des interactions avec l'environnement. L'apprentissage implique généralement des changements relativement stables dans le comportement ou les processus cognitifs, résultant de l'expérience, de l'observation, de l'imitation, de l'enseignement ou d'autres formes d'interaction avec des personnes, des objets ou des situations. (Lieury, 2018)

Cette définition souligne l'aspect transformateur de l'apprentissage, ce dernier étant une de ses caractéristiques les plus marquantes du processus. En effet, l'apprentissage sert à acheminer une personne d'un point à un autre, cette transformation peut se manifester au niveau des connaissances, des valeurs, des habiletés et ainsi des compétences. La définition du processus de l'apprentissage souligne d'emblée son orientation sociale et interactive. Bien que l'apprentissage soit basé sur une série d'activités mentales (Piaget, 1967), l'apprentissage s'ancre donc dans le domaine social et ne peut être étudié sans prendre en considération un contexte social où se passe toute forme d'apprentissage. Cela dit, l'apprentissage a lieu lorsqu'une personne observe et imite les comportements, attitudes et habitudes des autres personnes qui les entourent selon la théorie de l'apprentissage social (Vygotsky, 1978). En outre,

l'apprentissage peut prendre plusieurs formes et se passer dans de nombreux environnements (apprentissage formel, informel et non formel)², le processus lui-même diffère entre apprenants (par exemple : l'apprentissage chez les enfants n'est pas le même que chez les adultes).

En éducation, l'apprentissage est le :

Processus d'acquisition ou de changement, dynamique et interne à une personne, laquelle, mue par le désir et la volonté de développement, construit de nouvelles représentations explicatives cohérentes et durables de son réel à partir de la perception de matériaux, de stimulations de son environnement, de l'interaction entre les données. (Legendre, 2005, p.88)

La définition de l'apprentissage du Dictionnaire actuel de l'éducation ne diffère pas grandement de ce qui a précédé. Celle-ci réaffirme l'aspect évolutif et transformateur d'un processus d'apprentissage ; le rôle crucial que joue l'interaction avec l'environnement et ainsi le résultat du processus qui constitue l'acquisition de nouvelles connaissances, savoir-faire qui signifie la « dextérité dans l'exécution d'une tâche. L'habileté à résoudre des problèmes pratiques. » (Legendre, 2005, p.1203) ou savoir-être qui fait référence à la manière dont une personne se conduit dans son environnement (Schlanger, 2009). Legendre met aussi l'accent sur la volonté d'apprendre et de se développer, celle-ci est en effet une des caractéristiques fondamentales d'un apprenant adulte (Knowles, 1973).

Évidemment, l'adulte en processus d'apprentissage est l'apprenant auquel s'intéresse la présente étude, notamment celui qui apprend la langue française. L'apprenant adulte dont il est ici question, soit toute personne âgée de 16 ans ou plus et qui ne fréquente plus le système scolaire pour les jeunes au Québec (Lebel, 2004), est un individu qui suit un apprentissage de toutes formes confondues dans le but d'acquérir des savoir-faire ou des savoir-être spécifiques ou d'élargir ses connaissances d'un domaine donné. L'apprenant adulte se distingue d'un apprenant enfant par sa motivation intrinsèque, puisqu'il choisit généralement de s'engager dans un processus d'apprentissage selon ses intérêts ou sa carrière. Il est aussi responsable, orienté vers des objectifs et a accumulé des expériences significatives autant sur un plan

² L'apprentissage formel fait référence aux programmes des établissements d'apprentissage ou de formation régis par la loi (Isabelle et al., 2016). L'apprentissage non formel désigne toutes les activités de formation offertes et gérées par des spécialistes ou des employeurs dont le but n'est d'obtenir une certification ou un diplôme reconnu par l'état. (Marchand, 1997). Le contexte informel renvoie vers les différentes expériences qu'une personne (en dehors du cadre institutionnel étatique et du cadre professionnel non formel) vit et les apprentissages (connaissances et compétences nouvelles qui en résultent (Livingstone, 1999).

personnel que professionnel (Knowles, 1973). Par conséquent, un apprenant adulte est par définition engagé, autonome et capable de gérer son propre apprentissage dans toutes ses phases. Cela implique que la pédagogie d'apprentissage et le rôle d'une personne enseignante ou formatrice s'adaptent aux besoins et aux particularités de ces apprenants. Dans cette optique, Malcolm Knowles (1973) a défini quelques principes à prendre en compte dans un contexte d'éducation des adultes. Il souligne l'importance de la reconnaissance de l'apprenant comme possesseur d'un passé riche et déterminant ; de l'erreur comme une source potentielle et riche pour l'avancée des connaissances et pour l'apprentissage, et pas autrement ; et des situations problèmes comme outil d'apprentissage primordial.

2.2 L'apprentissage d'une langue seconde

La définition d'une langue seconde est nuancée d'un contexte politique ou culturel à un autre. En principe, une langue seconde constitue toute « deuxième langue apprise ou à apprendre par un individu » (Legendre, 2005). Cela dit, une personne issue de l'immigration qui décide d'apprendre la langue française en vivant au Québec est en apprentissage de sa langue seconde. D'une perspective géopolitique, le Canada est un pays ayant deux langues officielles : l'anglais et le français. L'anglais occupe généralement le statut politique de langue seconde pour les personnes canadiennes francophones et le français, celui de langue seconde pour les personnes canadiennes anglophones. Ceux-ci peuvent apprendre la langue française à l'école ou à l'âge adulte en tant que langue seconde et vice versa. La définition d'une langue seconde en tant que langue apprise ou à apprendre après sa langue maternelle peut, conséquemment, avoir une connotation politique.

Dans la présente étude, l'apprentissage d'une langue seconde ne touche pas uniquement à un aspect politique du concept mais aussi l'aspect social de l'apprentissage d'une langue et du parcours qui mène à ce dernier. En effet, les personnes autrices derrière la littérature scientifique sur laquelle est basée la présente étude conçoivent l'apprentissage d'une langue seconde en termes de trajectoire langagière et d'intégration linguistique. La trajectoire langagière d'une personne désigne les éléments qui caractérisent le processus de l'appropriation d'une nouvelle langue (Rabalatiana et Vatz-Laaroussi, 2015). Dans le cadre de la présente étude ; il s'agit d'identifier les différents aspects qui accompagnent les personnes issues de l'immigration lors de leur parcours d'apprentissage de la langue de leur région d'accueil, notamment les personnes qui passent par les classes de langues au Québec. Cette trajectoire constitue une étape clé du processus migratoire ayant un impact sur plusieurs autres aspects de la vie postmigratoire. Cela s'explique par le phénomène de l'intégration linguistique (défini à la section 2.3.2), celui-ci a aussi été retenu pour

l'étude parce qu'elle va de pair avec l'insertion sociale à laquelle s'intéresse la question de recension. Les aspects politiques et sociaux de l'apprentissage d'une langue seconde permettent donc d'établir un lien direct entre ce processus et l'insertion sociale et professionnelle des personnes immigrantes au Québec.

2.3 L'insertion sociale et professionnelle

2.3.1 L'insertion sociale des personnes issues de l'immigration

Afin de faire le lien avec ce qui précède, l'apprentissage du français comme langue seconde ou d'une langue additionnelle à sa langue maternelle peut avoir comme visée l'insertion sociale et/ou professionnelle dans un milieu ou région spécifique. D'un côté, l'insertion sociale porte sur l'aspect interpersonnel du processus d'intégration et est définie comme étant une : « Intégration d'une personne dans un nouvel environnement » (Legendre, 2005). L'insertion sociale représente toute forme d'intégration et d'adaptation dans un milieu, elle peut décrire le processus d'adaptation d'un enfant dans une nouvelle école en allant vers l'intégration sociale des personnes nouvellement installées dans une nouvelle ville ou un nouveau pays. En effet, le contexte de la présente recherche porte sur l'intégration en société d'une personne issue de l'immigration. Les personnes immigrantes doivent faire face à de nouvelles personnes, coutumes, mœurs et modes de vie au moment de leur arrivée dans leur pays ou province d'accueil, par conséquent, les nouveaux arrivants commencent un processus d'adaptation et d'intégration afin de se conformer à leur nouvelle vie, selon les normes de la région dans laquelle ils s'installent (Rachédi et Vatz Laaroussi, 2016). Assurément, l'aspect social de cette adaptation est l'un des premiers défis auxquels sont confrontées les personnes issues de l'immigration, notamment de l'immigration récente. Pour Montoussé et Renouard (2012), il s'agit d'une socialisation par laquelle passent ces personnes afin de comprendre les comportements, les valeurs ainsi que les habitudes et coutumes de la nouvelle culture. L'insertion sociale en tant que processus n'est pas quantifiable et peut commencer et se développer à travers toute interaction sociale avec les personnes appartenant à la société d'accueil, cela inclut les interactions avec voisins, dans les commerces, les lieux publics, les personnes préposées dans les différents services ainsi qu'avec tout autre membre de la société avec laquelle une personne immigrante peut entrer en contact. Assurément, les conversations spontanées avec des membres de la société ne constituent pas le seul contact social en société ; la participation aux activités sociales, la communication effective avec les agents des services (loisirs, santé, éducation, etc.) ainsi que le respect des lois et la conformité aux normes explicites et implicites de la société constituent un ensemble de situations sociales dans lesquelles l'insertion des personnes issues de l'immigration se concrétise (Ralalatiiana et Vatz-Laaroussi, 2015 ; Calinon, 2015).

2.3.2 L'insertion sociale et l'enjeu de la langue

Dans le cadre de ce projet, l'insertion sociale est reliée précisément à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue. En effet, il existe plusieurs liens dans la littérature scientifique entre l'insertion sociale et la langue, cette dernière constitue un des enjeux majeurs pouvant faciliter ou bloquer l'insertion en question. Il est évident que pour réussir les interactions sociales précédemment mentionnées, une compréhension mutuelle entre locuteur et interlocuteur est exigée, et la première étape de cette compréhension est l'usage et la compréhension d'une langue commune. En effet, l'intégration langagière est une forme d'insertion sociale acquise à travers l'usage effectif de la langue française, l'implication dans les pratiques communes et l'aptitude à interagir en français dans des réseaux de personnes (Pagé, 2011). Dans le contexte québécois, l'intégration linguistique est encouragée par la participation aux cours de francisation (Calinon, 2015). Les cours d'apprentissage du français offerts aux personnes souhaitant apprendre ou améliorer leur niveau de langue favorisent l'intégration langagière et par conséquent l'insertion sociale des personnes issues de l'immigration en renforçant leurs compétences conversationnelles et rédactionnelles en langue française. Cela dit, l'insertion sociale par le biais de la langue permet une socialisation langagière des personnes immigrantes au sein de leur pays ou province d'accueil. En effet, la socialisation langagière fait référence à toute manifestation sociale lors d'un apprentissage d'une langue puisque cela n'est réalisable complètement et efficacement qu'en interagissant avec autrui (Ralalaitiana et Vatz-Laaroussi, 2015). L'apprentissage d'une langue entraîne presque obligatoirement la participation de l'apprenant dans des pratiques sociales qu'il s'approprie au fur et à mesure de son parcours d'intégration et d'apprentissage en étant en contact avec son nouvel entourage (Giddens, 1979). Dès lors, les interactions sociales encouragées par la compréhension et la fluidité à s'exprimer en français contribuent fortement à l'insertion sociale des personnes immigrantes dans la province du Québec ; quoique l'insertion sociale n'est pas mesurable par le nombre d'interactions réussies, il s'agit d'une étape incontournable dans le processus de la socialisation dans un nouvel environnement, notamment celui du nouveau milieu d'habitation d'une personne issue de l'immigration.

2.3.3 L'insertion professionnelle des personnes issues de l'immigration

L'insertion professionnelle signifie le « processus d'intégration dans un emploi » (Legendre, 2005). Le dictionnaire actuel de l'éducation cite d'autres expressions usuelles utilisées pour désigner le concept de l'insertion professionnelle telle que : « insertion en emploi » et « insertion à l'emploi ». Ces expressions sous-entendent que l'insertion professionnelle dans un contexte quelconque est reliée à la participation dans les activités professionnelles et, dès lors, à l'intégration économique d'une personne ou d'un groupe.

Cette dernière désigne l'implication active dans le milieu professionnel ou le marché de travail (Picot, 2008 ; Boulet et Boudarbat, 2010). Dans le contexte de la présente recherche, l'insertion économique examinée est celle des personnes issues de l'immigration qui s'installent au Québec. Parmi les indicateurs de l'insertion professionnelle des personnes immigrantes figure le taux d'emploi, le taux de chômage, l'adéquation qualification-emploi et tant d'autres. Cela dit, occuper un emploi en tant que personne immigrante au Québec peut servir comme indicateur d'insertion professionnelle. Mais cela doit aussi être appuyé par d'autres facteurs reliés à la stabilité de l'emploi en question, la concordance entre les la formation acquise et l'emploi occupé ou encore à la satisfaction professionnelle. En effet, l'insertion professionnelle ou économique des personnes immigrantes peut être envisagée à partir de nombreux indicateurs. Elle ne se limite pas à l'occupation d'un emploi quelconque et repose sur des enjeux sociétaux, linguistiques, ainsi que sur des dynamiques d'inclusion ou de discrimination entre les groupes de la société. (Boudarbat et Ebrahimi, 2016.)

CHAPITRE 3

Méthodologie

La méthodologie de ce travail de recension s'inspire fortement de la méthode suggérée par Sacré, Lafontaine et Toczek (2021), pour le domaine des sciences de l'éducation et de la formation. Elle suit les recommandations de ces autrices en matière de recension systématique de littérature scientifique et suit les cinq étapes de leur méthode : 1) la formulation de la question de recherche ou de recension ; 2) la définition des critères d'inclusion ; 3) l'identification des études ; 4) l'extraction des données ; et 5) la synthèse des données.

3.1 Question de recension

Comme précisé dans le premier chapitre du projet, la présente étude prend la forme d'une recension ayant pour but de répondre à la question de recension suivante : que révèle la littérature scientifique des dix dernières années au sujet de l'apprentissage du français, langue seconde comme outil d'insertion sociale et professionnelle chez les adultes immigrants allophones au Québec ?

La question de recension sert à définir le champ de la recherche qui ressort d'un problème général, celui de l'importance d'offrir les meilleures conditions et de prendre en considération les besoins et particularités des personnes issues de l'immigration au Québec qui sont dans l'obligation, parfois perçue comme un fardeau, d'apprendre le français comme langue seconde afin s'insérer socialement et professionnellement. Dès lors, cette recherche s'intéresse à regrouper et synthétiser les avancements des écrits scientifiques sur le sujet afin d'aboutir à une meilleure compréhension de la matière et à des questions d'ouverture pour les recherches prochaines. Cette recherche a donc pour but d'examiner les études qui se rapprochent de la question de recension afin d'avoir une meilleure compréhension de l'enjeu de la langue comme outil d'insertion au sein de la société québécoise.

Les études analysées ont toutes été publiées dans les dix dernières années et ont porté sur le contexte de la province du Québec. La méthode de recension qui a été déployée a permis de constituer un corpus de sept textes scientifiques. L'examen de cette littérature permet ainsi de réunir les données préexistantes dans une seule étude et d'avoir une compréhension du rôle de la langue française en tant qu'outil d'insertion pour les personnes immigrantes.

3.2 Définition des critères d'inclusion et des filtres :

Pour sélectionner les textes obtenus par les requêtes et retenir uniquement ceux ayant un haut niveau de pertinence pour la présente étude, deux catégories de critères d'inclusion ont été appliquées : les critères incontournables et les critères de pertinence. Les critères incontournables se rapportent aux contenus que les textes doivent inclure pour répondre à la question de recension. Les critères de pertinence se rapportent aux éléments à analyser dans les textes pour juger de la possibilité qu'ils offrent de répondre à la question de recension. Voici l'ensemble des critères d'inclusion regroupés selon les deux catégories et les différents filtres à utiliser dans les banques de données :

Tableau 3.1 Liste des critères d'inclusion et filtres appliqués dans les banques de données :

Critères incontournables :	Critères de pertinence :	Filtres (F) :
<ul style="list-style-type: none"> – Le texte consulté doit obligatoirement porter sur l'apprentissage du français, langue seconde, dans un contexte migratoire ou post-migratoire. – Le texte traite directement de l'insertion sociale ou professionnelle des immigrants allophones. – Le texte est issu d'une étude ou d'une recherche menée au Québec ou dans un pays ayant une culture et des institutions apparentées à celle du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> – Le texte traite explicitement de la formation formelle ou non formelle des adultes dans les organismes communautaires, ou encore d'apprentissage informel. – Le texte aborde le concept de sentiment d'efficacité personnelle chez les apprenants d'une langue seconde adultes. – Le texte s'ancre dans le domaine de l'éducation des adultes. 	<p>F1 : La langue des textes est le français.</p> <p>F2 : Les textes sont publiés entre 2012 et 2022.</p> <p>F3 : Les textes sont évalués par les pairs (peer-reviewed) en double aveugle.</p>

3.3 Identification des études

L'identification des études commence par la planification des requêtes. Le but de cette étape est de réaliser une recension systématique aussi complète que possible, sans toutefois viser l'exhaustivité. L'identification des études se concrétise dans les limites des critères d'inclusion retenus. Il s'agit d'être en mesure d'identifier, en consultant les banques de données, un nombre satisfaisant de recherches ou d'études pertinentes à synthétiser pour répondre à la question de recension.

Les requêtes ont été lancées dans les banques de données à partir des mots-clés recherchés dans le titre, les descripteurs ou le résumé, selon les options disponibles. Les requêtes ont été lancées en appliquant les filtres prédéfinis par les banques de données, chaque fois que ces options, variables d'une banque à l'autre, étaient disponibles.

En guise de rodage du plan des requêtes, une première série de requêtes a été faite pour évaluer s'il fallait maintenir les mots-clés du plan ou les changer. Les mots-clés retenus pour les requêtes dans les bases de données découlent des 4 construits qui ont guidé la recension. Les 2 premiers construits portent sur l'objet d'étude. Le troisième et quatrième construits portent sur le groupe cible de l'étude. Ces construits sont les suivants :

- ❖ **Construit 1 : apprentissage du français, langue seconde :** Processus d'acquisition de connaissances en matière de langue française. L'apprentissage de cette dernière en tant que deuxième langue ou langue additionnelle vient après la langue maternelle, mais constitue un apprentissage pertinent, voire nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle de l'individu.
- ❖ **Construit 2 : insertion sociale ou professionnelle :** Intégration d'un individu ou d'un groupe d'individus dans les activités professionnelles et sociales (Legendre, 2005). D'un côté, l'insertion professionnelle est reliée au monde du travail ou à une occupation qui permet à la personne de subvenir à ses besoins. D'un autre côté, l'insertion sociale est synonyme de participation dans la vie d'une société.
- ❖ **Construit 3 : immigrant :** Le mot désigne toute personne qui se trouve dans un autre pays que le sien afin d'y résider (Legendre 2005).

- ❖ Construit 4 : Immigrant allophone : Personne issue de l’immigration dont la langue maternelle diffère de celle du milieu où elle réside (Legendre, 2005). À titre d’exemple, un immigrant allophone au Québec est un individu n’ayant pas comme langue maternelle le français ni l’anglais.

Les définitions associées à ces construits ont été inspirées des définitions du dictionnaire suivant : le Dictionnaire actuel de l’éducation (Legendre, 2005). La section suivante présente ces construits, leur sous-construits apparentés et les mots-clés qui leur sont associés. Leurs sous construits apparentés étaient utilisés pour juger la pertinence des textes obtenus. Les mots-clés associés aux construits et aux sous-construits ont servi à la rédaction de la chaîne de requêtes de base, soit la suite de mots-clés, avec troncatures (*) ou utilisés comme expressions exactes (« x »), combinés à l’aide d’opérateurs booléens, notamment AND et OR. Selon les possibilités des moteurs de recherche des banques de données et le jeu de données que la chaîne de requêtes de base permet d’obtenir, celle-ci a ensuite été modifiée à plusieurs reprises pour obtenir un maximum de textes pertinents. Les traces des requêtes et des modifications apportées à la chaîne de requêtes de base ont été consignées dans un journal de recension.

3.3.1 Construit 1

Tableau 3.2 Construit 1 — Apprentissage du français langue seconde :

Construits apparentés :	Mots-clés (expressions exactes ou troncatures)
<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage du français langue seconde, • Francisation, • Langue seconde, • Langue étrangère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Français langue seconde • FL2 ; • Apprentissage du français langue seconde.

3.3.2 Construit 2

Tableau 3.3 Construit 2 — Insertion sociale et professionnelle :

Construits apparentés :	Mots-clés (expressions exactes ou troncatures)
<ul style="list-style-type: none"> • Insertion sociale et professionnelle ; • Insertion sociale ; • Insertion professionnelle ; • Inclusion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion sociale ; • Insertion professionnelle ; • IS ; • IP ; • ISP

3.3.3 Chaîne de requête de base

Les construits « immigrant » et « immigrant allophone » ne sont pas présents sur la chaîne de requête étant donné que les construits mentionnés (« français langue seconde » et « insertion sociale et professionnelle ») permettaient d'identifier des textes qui incluaient cette partie de la population. Les construits choisis pour faire partie de la chaîne de requête de base présentent donc les éléments sur lesquels a porté la recension sans exclure le public pour lequel la présente étude a des préoccupations.

La chaîne de requête de base introduite dans les barres de recherches des banques de données sélectionnées est : (« français langue seconde » OR « français, langue seconde » OR français*) AND (« insertion sociale et professionnelle » OR « intégration sociale et professionnelle »).

3.3.4 Requêtes effectuées :

La chaîne de requête de base choisie a été introduite au niveau de quelques outils de recherche biographiques. Les banques de données choisies pour effectuer les requêtes sont : CDEACF — Érudit — Google scholar — Sofia (UQAM) — OpenEdition Freemium . Ces banques de données ont été priorisées compte tenu de la diversité du contenu scientifique qu'elles proposent. Les banques de données Sofia (UQAM) et CDEACF ont été choisies parce qu'elles s'ancrent dans le contexte québécois auquel appartient ce projet de recension. Voici la liste des requêtes effectuées sur chaque banque de données :

- Dans Sophia UQAM seulement, chaîne sans modification, 5 résultats obtenus, aucun pertinent
- Dans Sophia universités du Québec, chaîne sans modification, 12 résultats obtenus, 2 retenus
- Dans Érudit, chaîne sans modification + adulte, dans Titre, Mots-clés, Résumé, 68 résultats, 11 retenus

- Dans CDEACF, chaine sans modification, dans recherche, avec filtre « Éducation et formation des adultes », 0 résultat.
- Dans CDEACF, (« français langue seconde ») AND (Insertion), avec filtre « Éducation et formation des adultes », 11 résultats, 0 retenus.
- Dans OpenEdition Freemium, chaine sans modification + Québec, dans résumé, 1 résultat, 0 retenus.
- Dans Google scholar, chaine sans modification, avec filtre (2021-2022), 7 résultats, 1 retenu.

Les requêtes effectuées ont donc abouti à la sélection de quatorze études pertinentes selon la chaine de requête introduite au niveau des banques de données précisées.

3.3.5 Criblage et sélection des études

Cette section présente la prochaine étape telle que décrite par l'explicitation de Sacré et ses collègues (2021), spécifiquement par la figure 1 de l'article exposée à la page 12 portant le titre de : « Exemple de diagramme de flux représentant les différentes phases d'une revue systématique adaptée de Moher et al. (2009) ». En effet, les phases de l'identification et du criblage se sont basées sur la lecture des titres, des mots clés et des résumés des résultats proposés par les banques de données. Les recherches sur les banques de données ont permis l'identification de 14 études jugées pertinentes selon les critères d'inclusion prédéfinis ; par exemple, toute étude concernant l'apprentissage de langues autres que la langue française non pas été retenu à ce stade.

L'étape suivante, la sélection, a permis de retenir la moitié des études identifiées (sept études) pour la partie de la synthèse et de rejeter l'autre moitié identifiée suite à la lecture complète des études. Les études sur lesquelles la synthèse se base sont donc sept études publiées dans les dix dernières années (soit entre 2012 et 2022). Les références d'études retenues et celles des études rejetées sont toutes citées dans la partie de références bibliographiques.

Les recherches retenues (Ralatiana et Vatz-Laaroussi, 2015 ; Castro et Villeneuve, 2019 ; Calinon, 2015 - Boudarbat et Ebrahimi, 2016 ; Souissi, 2018 ; Steinbach, 2015 ; Dioh, Guilbert et Racine, 2020) sont celles jugées les plus pertinentes pour répondre à la question de recherche du projet de recension. Ces études ont été choisies non seulement parce qu'elles correspondent aux critères établis , mais parce qu'elles offrent des réponses directement et explicitement liées à la question de recension. Cela dit, les études

retenues sont les seules (parmi celles identifiées) qui correspondent à toutes parties de la question de recension et qui mentionnent, mettent en exergue et explicitent tous ses éléments. Il n'en va pas de même pour les études non retenues (Picard, 2012 ; Lechaume, Cardona, et Gallant, 2020 ; Darchinian et Kanouté, 2020 — Ramoo, 2020 ; Kanouté, Guennouni Hassani et Bouchamma, 2018 ; Le Thiec, Jezak et Beaulieu, 2018 et Paquet, 2017) elles s'ancrent toutes dans le thème général de la recherche, celui des enjeux de l'insertion des personnes immigrantes dans la province du Québec, mais ne touchent pas nécessairement tous les sous-thèmes de la question de recension. Par exemple, la recherche intitulée « *La Compréhension Orale Des Registres Standard et Familier Chez Des Apprenants Adultes En Francisation de La Région de Montréal* » de Geneviève Picard (2012), a été retenue lors de la phase de l'identification, étant donné qu'elle respecte les critères prédéfinis de la recension et contient des construits cités dans son titre et ses mots clés, mais n'a pas été retenue lors de l'étape qui a suivi pour faire partie des études analysées. Cette dernière, comme la plupart des autres articles non retenus, ne répond tout simplement pas à la question de recension sur l'utilité de la langue française quant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration au Québec. Celle-ci est plus orientée vers les difficultés d'apprentissage en classe de francisation, mais ne relie pas explicitement cela à l'insertion sociale et économique au Québec. Cela dit, cette recherche et les six autres rejetées ne sont pas pertinentes pour répondre à la question de recension.

Une fois la recherche d'articles réalisée, les références retenues ont été importées au logiciel bibliographique « Zotero ».

Tableau 4 : Presentation des textes retenus :

Textes retenus	Mots-clés	Population Cible	Justification du choix
Ralalâtiana et Vatz-Laaroussi, 2015	Femmes immigrantes, trajectoire langagière, socialisation langagière, motivation d'accomplissement, projet personnel	<ul style="list-style-type: none"> – Neuf femmes issues de l'immigration à Montréal suivant les cours de francisation dans un centre d'apprentissage de la ville. – Elles ont des pays origines différents et sont de âgées 25 à 45 ans . 	Cette étude donne la parole à des femmes issues de l'immigration économique dans leur processus d'insertion en société, elle appuie l'impact au niveau social et professionnel de l'apprentissage de la langue française au Québec.

Textes retenus	Mots-clés	Population Cible	Justification du choix
Castro et Villeneuve, 2019	Femmes immigrantes, intégration, adaptation, insertion socioéconomique région nordique, Québec	-13 femmes issues de l'immigration (âgées entre 18 et 65) qui résident en Rouyn-Noranda, région nordique du Québec.	Les résultats de cette étude établissent un lien direct entre la connaissance de la langue française et l'insertion socioéconomique des femmes immigrantes en région nordique au Québec, l'absence de la première entrave grandement la réalisation de la deuxième.
Calinon, 2015	Québec, Montréal, immigration, politiques linguistiques, communautés	Environ 110 personnes résidentes au Québec et qui suivent des cours de francisation ont été interviewées dans des lieux divers de formation dans la région de l'île de Montréal.	Cette étude souligne l'impact de la situation linguistique et de la perception de celle-ci dans le processus d'adaptation et d'insertion d'une personne issue de l'immigration.
Bouarbat et Ebrahimi, 2016	Québec, Canada, immigration, intégration économique	4 groupes de jeunes issues de l'immigration (âgés de 15 à 29 ans). Chaque groupe représente une génération d'immigrants (génération 1, 1.5, 2 et 3 et plus).	Cette étude étale des statistiques diverses qui permettent d'identifier les différentes difficultés persistantes auxquelles font face les jeunes issus de l'immigration de toutes les générations, dont plusieurs reliés à la langue et à la situation socioprofessionnelle.
Souissi, 2018	Resocialisation des immigrants, intégration des immigrants, réception télévisuelle,	-17 personnes immigrantes d'origine tunisienne qui résident au Québec, âgées de 22 à 47 ans.	Cette étude offre une perspective différente du parcours d'intégration langagière au Québec, celui-ci pouvant être

Textes retenus	Mots-clés	Population Cible	Justification du choix
	internationalisation des médias, immigrants		impacté par la réception du contenu télévisé québécois. L'étude explore les liens entre l'apprentissage de la langue, des coutumes et de la culture québécoise et la télévision.
Steinbach, 2015	Élèves, immigrants, intégration sociale, intégration scolaire, acculturation.	<p>Cette étude longitudinale a duré plusieurs années. Elle a commencé avec 48 étudiants au moment des premières entrevues, mais s'est terminée avec 22 participants lors des troisièmes entrevues ; deux ans après.</p> <p>Les jeunes sont âgés entre 14 et 16 au moment de leur arrivée au Québec (soit 6 mois avant leur première entrevue).</p>	<p>Quoique l'étude commence avec des participants enfants, la plupart de ces derniers sont adultes vers la fin de l'étude et décrivent des expériences non seulement reliées au milieu scolaire, mais aussi à leur insertion sociale au Québec. Cela dit, ce texte se penche sur l'aspect de l'insertion professionnelle des jeunes immigrants, mais les éléments d'analyse qui décrivent l'expérience sociale des participants sont pertinents et collés à la compréhension globale du processus d'intégration des personnes issues de l'immigration.</p>
Dioh, Guilbert et Racine, 2020	Immigrants, travailleurs qualifiés, intégration socioprofessionnelle, récits de vie,	7 personnes immigrantes installées à la ville de Québec ont participé à 4 entrevues au cours d'une année.	Les récits de vie des participants présentés comme résultats de la recherche mettent en exergue les différents facteurs ayant un impact sur le processus migratoire des

Textes retenus	Mots-clés	Population Cible	Justification du choix
	parcours de vie, ville de Québec		personnes participantes et dressent un portrait valorisant des personnes immigrantes malgré les difficultés en lien avec les politiques d'insertion professionnelle, la maîtrise de la langue et l'imposition du recours à la reconversion professionnelle dans certains cas.

3.3.6 Limites méthodologiques de la recension :

Sur le plan méthodologique, cette étude comporte quelques limites. Tout d'abord, la sélection préliminaire des études à analyser par le biais des banques de données s'est consacrée aux études évaluées par les paires et n'a retenu aucune qui ne l'est pas, tels que les recherches gouvernementales ou toute autre forme de littérature grise. Cependant, certains éléments et statistiques concernant le contexte québécois présentés proviennent de sources gouvernementales telles que L'institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et Le bilan démographique du Québec, etc. De plus, la liste des études retenues exclut toute recherche qui n'a pas été menée au Québec. Cela relève une autre limite de l'étude. L'exclusion des autres contextes francophones (par exemple : des recherches menées en France, en Belgique ou en Suisse, etc.) limite l'étude aux spécificités et aux enjeux de la langue française propres uniquement au contexte de la province québécoise. En revanche, cela a permis de bien examiner les spécificités légales propres au Québec et à les relier à la langue comme outil d'insertion sociale et professionnelle dans le contexte de la province. En outre, certaines études pertinentes à la recension peuvent ne pas avoir été repérées parce qu'elles ont été indexées dans les banques de données avec des mots différents de ceux qui apparaissent dans la chaîne de requêtes.

3.4 Extraction et synthèse des données : grille de repérage

À la quatrième étape de la recension suggérée par Sacré et ses collègues (2021), il s'agit de doter l'étude d'une grille de repérage qui permet d'extraire les données ou les informations qui permettront de répondre à la question de recension. Cette section précise la liste des éléments qui ont constitué le canevas servant à guider le repérage des données pertinentes dans les textes recensés : Objectif(s) de recherche - Type de recherche — Problématique — Cadre conceptuel — Méthodologie de collecte de données et d'analyse des résultats — Échantillon (méthode de recrutement des participants dans l'étude, caractéristiques des participants)-Résultats récoltés-Appports de l'étude -Limites de l'étude. Cette liste s'inspire du canevas présenté par Sacré et ses collègues (P : 12-13) (2021) .

Cette recension s'inspire de la méthode proposée par Sacré, Lafontaine et Toczek (2021) ; ainsi, l'analyse des textes recensés prend la forme d'une synthèse descriptive. Cette optique est optimale pour les revues de littérature qui servent à catégoriser les résultats recensés selon les thèmes récurrents et les contextes favorables ou défavorables pour la population cible (Sacré, et al., 2021). L'analyse est donc une analyse de contenu déductive qui découle des construits (unités de sens identifiées et définies) précisés par la question de recension, elle a comme finalité l'exposition et l'analyse objective des données afin de « arriver à émettre des mesures, des occurrences ou des comparaisons » (Niang, 2021). Dans la perspective de la présente recension, l'objectif réside dans l'identification des informations liant l'apprentissage de la langue française à l'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration. Cette méthode a donc été choisie pour relever et analyser les informations pertinentes pour répondre à la question de recension sur la connaissance du français en tant que langue seconde et d'insertion sociale et professionnelle des adultes issus de l'immigration qui vivent au Québec.

Les éléments à identifier se présentent sous forme de fiches de lecture qui reprennent les éléments à repérer dans chaque étude retenue. Au total, sept fiches de lecture identifient, décrivent et synthétisent ces éléments, lesquels ont été repris au cours du travail d'analyse en mode écriture pour rédiger les résultats de la présente étude. Les sept fiches de lecture peuvent être consultées à l'Annexe A de l'essai.

CHAPITRE 4

Résultats

Ce chapitre présente les résultats récoltés par le biais de l'examen et la synthèse des sept études retenues et citées au chapitre 3. La première section énumère les différents résultats pertinents à la question de recension. De son côté, la deuxième section offre une perspective analytique et vise à répondre à la question de recension à travers les résultats décrits dans la première section. L'analyse des résultats prend la forme d'une analyse de contenu déductive qui repose sur les construits précisés par la question de recension comme unités de sens, les données sont donc citées et énumérées par thèmes récurrents liés aux construits de la question : celui du processus d'apprentissage de la langue française (obstacles et impacts sur la vie des personnes immigrantes au Québec), le rôle de la langue française dans l'insertion sociale et le rôle de la langue française dans l'insertion professionnelle.

4.1 Le français comme outil d'insertion

Cette première partie des résultats sert à rapporter, décrire et catégoriser les données recensées selon les thèmes principaux à partir des études choisies et mentionnées lors du troisième chapitre du travail. L'ensemble de résultats présentés dans cette partie englobe les données proposées par les études consultées et est regroupé selon les thèmes récurrents. Les études consultées abordent plusieurs thèmes, notions et situations reliées à l'apprentissage ainsi qu'au rôle du français auprès des communautés des personnes immigrantes au Québec. En effet ; les résultats récoltés par chacune de ces études servent à offrir une réponse large et nuancée à la question de départ quant à l'importance du français dans la vie post migratoire des personnes qui prennent résidence au Québec, notamment son importance en termes d'insertion sociale et professionnelle.

4.1.1 Les difficultés rencontrées en apprentissage du français

Les résultats analysés dans les recherches du corpus ont relevé que la plupart des personnes immigrantes essayent activement ou ont essayé d'apprendre la langue française. Cela est surtout vrai au moment de leur arrivée. Les recherches soulignent que les nouveaux arrivants qui s'installent dans la province du Québec sans connaissances préalables de la langue française s'inscrivent aux cours offerts par le gouvernement du Québec, ou du moins tentent d'apprendre la langue ailleurs (cours privés, interactions sociales, etc.). L'étude de Ralalathiana et Vatz-Laaroussi (2015), spécifiquement, décrit la trajectoire

langagière d'un groupe de femmes immigrantes ayant suivi les cours de « francisation », les participantes ont partagé leurs expériences liées à la langue française et à l'insertion en société québécoise en entrevues semi-dirigées. Celles-ci se présentent majoritairement comme étant motivées à apprendre et pratiquer la langue, mais elles soulignent la difficulté de cela sans avoir des amis natifs ou qui maîtrisent la langue. Les personnes participantes projettent un intérêt, visible en entrevue, non seulement envers la langue française, mais aussi pour la culture du Québec. Elles affirment que l'apprentissage du français ne se passe pas uniquement en classe de francisation et appuient l'importance d'une expérience d'immersion totale pour pouvoir améliorer, voire perfectionner leur niveau de langue. Néanmoins, il n'est pas toujours évident pour ces personnes d'atteindre l'immersion décrite.

Les études de Castro et Villeneuve (2019) et de Calinon (2015) se penchent plus sur les aspects difficiles de l'apprentissage de la langue française chez les personnes adultes immigrantes au Québec. En effet, les résultats étudiés démontrent qu'un pourcentage non négligeable de répondants perçoivent la langue française comme étant compliquée, dure et difficile à maîtriser, cela est aussi accentué par un sentiment d'insécurité linguistique prononcé. Assurément, les personnes en processus d'apprentissage du français au Québec ne deviennent pas facilement confiantes de leurs compétences et habiletés linguistiques et ne manquent pas de se comparer aux locuteurs considérés « natifs ». La difficulté décrite jusque-là est reliée aux caractéristiques de la langue elle-même en tant qu'ensemble de règles et spécificités particulières, au manque de confiance et à l'insécurité linguistique ressentis par les personnes qui apprennent le français comme langue seconde, ainsi qu'à la difficulté de se faire des amis locuteurs de la langue au début du processus de l'insertion sociale.

En outre, certains participants ont aussi témoigné de la présence de propos discriminatoires au sein des salles de classe. Il s'agit de la recherche de Steinbach (2015) intitulée *Les défis de l'intégration sociale des jeunes immigrants à l'extérieur de la métropole québécoise*. Cette recherche a relevé cette discrimination comme difficulté rencontrée par les personnes issues de l'immigration récente en phase d'apprentissage du français. Les propos dits discriminatoires sont notamment employés par les personnes enseignantes ainsi que les pairs des apprenants. Il est important de mentionner que cette étude a suivi un groupe de jeunes issus de l'immigration ayant intégré l'école secondaire en région au Québec. Cela signifie que le discours discriminatoire relevé et décrit par les jeunes n'est pas uniquement relié à leur apprentissage du français, mais aussi à des idées stéréotypées et à des préjugés que détiennent les personnes de provenance locale à l'égard des personnes issues de l'immigration. Ce type de discrimination n'est pas

mentionné dans les autres résultats d'études basées exclusivement sur les expériences en classes de francisation.

4.1.2 Le rôle du français quant à l'insertion sociale au Québec

L'utilité de la connaissance de la langue française pour une personne immigrante au Québec est l'élément clé qui relie toutes les études choisies. En effet, tous les travaux confondus évoquent, parfois implicitement, le rôle que peut avoir la maîtrise de la langue française au sein de la province québécoise. Cela étant dit, les résultats regroupés relèvent unanimement la complexité de l'insertion en société sans connaissances langagières. Les participants à l'étude de Steinbach (2015) avancent qu'une de leurs principales contraintes sur le plan de l'insertion en société est justement le manque d'habiletés en matière de langue française. En contraste, les bienfaits d'une bonne maîtrise de la langue en société ont aussi été répétitivement cités par les chercheurs ainsi que par les personnes immigrantes elles-mêmes. La fluidité de toute interaction sociale pour le groupe étudié provient, du moins partiellement, de la bonne compréhension et de l'usage de la langue parlée. Dès lors, les bonnes compétences langagières facilitent énormément les interactions sociales qui se déroulent en français. Cette facilité est expliquée par la possibilité de comprendre et de se faire comprendre de manière efficiente, à la confiance en soi renforcée et retrouvée grâce aux compétences en communication et d'un sentiment d'appartenance qui se manifeste chez les participants à travers l'amélioration de leur situation langagière (Rabalatiana, et Vatz-Laaroussi, 2015 et Castro et Villeneuve 2019). Le sentiment d'appartenance à la société d'accueil surgit au moment où les personnes immigrantes se sentent incluses et comprennent mieux les mœurs de leur nouvelle communauté. Pour certaines personnes ayant participé aux études, les contenus médiatiques ont fortement contribué à leur insertion en société, notamment les contenus télévisés. Le contenu francophone de la télévision québécoise a d'ailleurs fait l'objet de l'étude de Souissi (2018) et est mis en exergue comme étant un atout incontournable auprès des personnes issues de l'immigration et qui essaient d'apprendre le français. Les participants ont expliqué que le contenu en français de la télévision québécoise leur a non seulement facilité l'accès à la langue française que parlent les personnes de la province québécoise, mais il leur a aussi énormément appris sur la culture et les coutumes du Québec.

4.1.3 Le rôle du français quant à l'insertion économique et professionnelle au Québec

La langue française au Québec est non seulement la langue majoritairement parlée et le moyen principal de communication en société, elle est aussi légalement la langue officielle de travail. Cela est assez pour estimer que la maîtrise de la langue française est quasiment incontournable afin de garantir l'accès à

l'emploi dans la province. Plusieurs personnes ayant participé aux études analysées pour ce projet ont corroboré en soulignant leur difficulté à s'intégrer sur le plan économique tout en apprenant le français. Plusieurs d'entre elles ont même été obligées de faire une reconversion professionnelle totale afin d'accéder à un emploi et de subvenir à leurs besoins. (Castro et Villeneuve, 2019 ; Dioh et ses collègues, 2020.) En contraste, les personnes immigrantes arrivant avec des connaissances préalables de la langue de travail dépeignent des expériences comme positives et décrivent un accès fluide à l'emploi, ainsi qu'aux études (Dioh et ses collègues 2020). Il est donc fortement suggéré que la maîtrise de la langue soit l'une des causes principales d'une insertion sociale réussie. Les résultats de ces études, entre autres, soutiennent la nécessité d'avoir des connaissances langagières du français pour vivre et s'intégrer en société au Québec. Or, cela n'est qu'une étape parmi d'autres pour se prouver en tant que personne immigrante en société.

Comme mentionné dans la problématique, l'existence d'un racisme systémique duquel souffrent certaines personnes, notamment les personnes issues de l'immigration et les minorités visibles, au Québec, est une question légitime qui se pose de nos jours et depuis des décennies. L'étude de Boudarbat et Connolly (2015) renforce l'idée de l'existence de pratiques discriminatoires envers les personnes issues de l'immigration dans le monde de travail au Québec. Leur étude comparative a mis en avant des statistiques de taux de chômage au sein des communautés immigrantes dans les provinces du Québec de la Colombie-Britannique. Effectivement, le taux de chômage des personnes immigrantes est plus élevé au Québec qu'en Colombie-Britannique. Cela est surtout vrai pour les personnes de première génération (15.9% au Québec en 2011 contre 12.5% au reste du Canada pendant la même année). Dès lors, le facteur du système économique parfois discriminatoire envers les communautés immigrantes s'ajoute aux obstacles de langue. En effet, les connaissances linguistiques ne sont pas nécessairement suffisantes pour assurer l'accès à l'emploi en tenant compte des discriminations auxquelles les personnes immigrantes pourront faire face, telles que la « discrimination à l'embauche » (Boudarbat et Ebrahimi, 2016).

4.2 L'insertion sociale et professionnelle, au-delà de l'apprentissage du français

Les autrices et auteurs des études sélectionnées reconnaissent la richesse des perspectives qu'apportent les personnes issues de l'immigration à la société québécoise. En effet, la recension a mis en exergue des aspects valorisants dans la vie des personnes participantes et a dressé un portrait nuancé qui prend en compte leurs particularités et leurs défis en tant que communauté immigrante au Québec. Les résultats

cités dans la partie 4.1 sont développés et analysés dans cette partie en suivant la méthode de synthèse descriptive précédemment citée (Sacré et Al, 2021).

4.2.1 L'apprentissage de la langue française

L'analyse des données récoltées montre que l'accessibilité aux cours de francisation offerts par le gouvernement du Québec ne pose pas un problème pour les personnes ayant participé aux entrevues (Calinon, 2015 et Ralalâtiana et Vatz-Laaroussi, 2015). Les personnes souhaitant intégrer les cours de langue peuvent le faire dès leur arrivée au territoire de la province. D'ailleurs, plusieurs des participants aux études analysées suivent ou ont suivi les cours de francisation à leur arrivée et ne signalent pas de difficultés d'accessibilité ou d'intégration des cours en tant que telle (Calinon, 2015 et Ralalâtiana et Vatz-Laaroussi, 2015). Or, les difficultés relevées commencent au moment de confrontation à la nouvelle langue. Les résultats récoltés soutiennent que les personnes issues de l'immigration et qui ne parlent pas la langue française à leur arrivée voient cette dernière comme « difficile à maîtriser ». En effet, la difficulté de langue française n'est pas un enjeu rarement nommé, il est mentionné par un grand nombre de personnes ayant participé aux recherches étudiées (Calinon, 2015 et Ralalâtiana et Vatz-Laaroussi, 2015) et qui apprennent ou ont appris le français en tant que langue seconde ou additionnelle. Selon Castro et Villeneuve (2019), dix personnes répondantes sur treize inscrites aux cours de français considèrent et perçoivent la langue comme étant « difficile ». La difficulté perçue a un impact indéniable sur les personnes qui essayent de s'intégrer en société tout en améliorant leur niveau langagier. L'insécurité linguistique présente chez les personnes en apprentissage du français au Québec risque de changer complètement leur perception de la langue de la province d'accueil (Calinon, 2015). Évidemment, les personnes qui ne se perçoivent pas comme locutrices « légitimes » de la langue française ne vont pas nécessairement ni facilement l'embrasser dans leur quotidien. Conséquemment, l'insécurité linguistique ressentie par les participants en question frêne leur cadence d'intégration en société et peut causer leur isolement et leur rejet de la langue tout entière dans des cas extrêmes. Dans la plupart des cas relevés par l'étude de Calinon (2015), il est raisonnable de présumer qu'un pourcentage non négligeable de ces personnes sont peu confortables en utilisant la langue française pour travailler, étudier et encore moins socialiser avec d'autres locutrices ou locuteurs.

En outre, les interactions sociales susmentionnées peuvent aussi constituer un frein quant à la maîtrise de la langue française. Certaines personnes participantes ont noté que les langues parlées en classe de francisation ne sont pas limitées au français (Ralalâtiana et Vatz-Laaroussi, 2015). Dans un tel contexte, il

arrive que les personnes issues des mêmes origines ou parlant les mêmes langues socialisent et entament des discussions en utilisant leurs propres langues, cela explique partiellement la difficulté, soutenue par les résultats des études synthétisées, d'avoir et se créer des occasions pour pratiquer son français (Calinon, 2015, Ralalatiána et Vatz-Laaroussi, 2015, et Boudarbat et Ebrahimi, 2016). D'un autre côté, le manque d'occasion pour pratiquer la langue française est lié au peu d'amis francophones que ces personnes ont et à la difficulté de développer des liens d'amitié avec des personnes francophones. Les résultats des études mettent en exergue l'existence d'un fossé entre les personnes issues de l'immigration (surtout récente dans le cas de la présente recherche) et entre les autres membres de la population au Québec. La mention de préjugés et de discours racistes dans les espaces partagés entre les deux côtés peut expliquer la complexité de se faire des amis québécois en étant une personne issue de l'immigration récente (Souissi, 2018).

4.2.2 La langue française comme outil d'insertion socioéconomique

La question de départ de ce travail vise à offrir une explicitation sur l'utilité de langue française pour l'insertion sociale ou professionnelle d'une personne issue de l'immigration au Québec. D'après les résultats rapportés des études choisies, il est indéniable que la connaissance de la langue française est utile quant à l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes. Dans le sens inverse, le manque de compétences langagières se veut limitant. Effectivement, l'apprentissage de la langue française par le biais des cours de francisation, de cours privés ou même par la télévision ou dans la vie courante peut augmenter la confiance en soi des personnes immigrantes en ayant des conversations avec autrui. Les personnes satisfaites de leur progrès en français décrivent des interactions fluides et enrichissantes avec les autres membres de la société (Ralalatiána et Vatz-Laaroussi, 2015) cela prouve que naviguer dans une nouvelle société en connaissant sa langue est significativement plus facile que le cas opposé. Ceci est mis en exergue par l'appartenance ressentie par ces personnes au sein de leur société d'accueil grâce à leurs habiletés langagières, le sentiment de confort que peut offrir la compréhension d'autrui et l'inclusion dans les activités, les services et les milieux communautaires (Ralalatiána et Vatz-Laaroussi, 2015) sur un plan social, la maîtrise de la langue aide aussi à faire preuve d'empathie et à se percevoir comme étant plus proche et égal aux autres locuteurs de la langue (Soussi, 2018).

D'une perspective professionnelle et économique, l'utilité des connaissances langagières est tout autant apparente et évidente au plan des expériences des personnes participantes aux études. Les personnes ayant des facilités linguistiques accèdent généralement de manière plus rapide aux emplois qu'ils

souhaitent exercer, cette facilité s'applique aussi à l'accès aux études au sein de la province pour les personnes ayant des ambitions académiques (Dioh et ses collègues, 2020). La mention de la maîtrise de la langue française sur un curriculum vitae au Québec est non seulement un atout, mais elle favorise l'accès à de nouvelles opportunités difficilement accessible autrement, notamment pour les personnes issues de l'immigration (Dioh et ses collègues, 2020 et Boudarbat et Ebrahimi, 2016). Cela n'est aucunement surprenant étant donné que la langue française est légalement la langue officielle du travail (loi 101, révisée en 2022). La connaissance de la langue est, dès lors, non seulement souhaitée par les employeurs, mais elle est aussi une exigence légale à laquelle doivent s'adapter les personnes qui choisissent le Québec pour immigrer. L'accès à l'emploi encouragé par la connaissance de la langue a des effets avantageux sur tous les autres aspects de la vie de la personne immigrante. Ceci lui garantit un niveau de vie respectable, lui offre un espace où elle peut socialiser et embrasser la culture d'autrui, ainsi qu'une opportunité de s'améliorer dans son domaine et d'acquérir des compétences précieuses pour le marché de travail québécois (Steinbach, 2015 ; Dioh et ses collègues, 2020). En outre, dans le cas contraire où la personne n'a pas assez de compétences de langue, les résultats démontrent que les difficultés d'insertion professionnelle augmentent en cas de manque d'aisance langagière (Dioh et ses collègues, 2020). Certains participants ont signalé une grande difficulté d'accéder à un emploi en phase d'apprentissage du français Castro et Villeneuve (2019). Cela montre que les employeurs au Québec s'attendent à ce que leurs employés parlent minimalement le français. Il n'est pas clair si cela est un effort pour respecter la loi de la langue de travail ou simplement une préférence de la majorité des employeurs québécois.

Autrement, la reconversion professionnelle est souvent liée à la difficulté d'accès à des emplois souhaités, au phénomène de surqualification et parfois même suite aux différentes discriminations sur le marché de travail. Ceci dit, les résultats de ces études ont rajouté le facteur des difficultés linguistiques à la liste des obstacles auxquels doivent faire face les personnes issues de l'immigration au Québec afin d'accéder à l'emploi (Dioh et ses collègues, 2020 et Boudarbat et Ebrahimi, 2016). En effet, il est rapporté que plusieurs reconversions d'ordre professionnel, dans les rangs des personnes immigrantes au Québec, sont causées par le manque de connaissances du français (Dioh, Guilbert et Racine, 2020) les reconversions susmentionnées laissent croire que les personnes issues de l'immigration au Québec ne sont pas immédiatement perçues comme compétentes malgré leurs diplômes et expériences antérieures, mais elle doivent avant se prouver sur le plan langagier afin d'optimiser les chances de décrocher un emploi digne de leur niveau d'études et de leurs habilités et professionnelles.

4.2.3 Impacts négatifs de l'apprentissage de la langue française au Québec

Bien que l'apprentissage de la langue française ait d'indéniables impacts positifs qui affectent non seulement le niveau de vie socioéconomique, mais aussi le bien-être et l'épanouissement des personnes issues de l'immigration, il ne manque pas d'avoir des inconvénients pour certaines personnes. En effet, lors du processus d'intégration, les personnes issues de l'immigration commencent à en apprendre plus sur les coutumes de la société d'accueil, ses mœurs, ses habitudes et ainsi que ses valeurs en tant que communauté. Cette ouverture à autrui n'est bien évidemment pas toujours une expérience positive pour tout le monde : choc culturel, nettes différences de perceptions et de perspectives, incompréhension de certains éléments culturels et parfois le refus de se conformer aux attentes de la société d'accueil. Ces enjeux sont étroitement liés à la langue de la région, de la province ou du pays selon les recherches examinées et peuvent entraver, voire bloquer l'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration. L'insécurité langagière, évoquée par les participants de l'étude de Calinon (2015), est reliée à l'intégration des personnes issues de l'immigration en société. D'emblée, les personnes qui ne se sentent pas attachées à la langue française en l'apprenant ne réussissent pas facilement à s'identifier aux locuteurs perçus comme étant des locuteurs légitimes de la langue. Les résultats de l'étude de Calinon (2015) mettent l'accent sur un détachement autant envers la francophonie et son histoire qu'envers les particularités sociétales de la province francophone. De plus, certains facteurs médiatiques (exemple de la télévision : Souissi, 2018) peuvent avoir un effet nuisible sur la perception des personnes issues de l'immigration récente sur les personnes natives de la région, les préjugés stéréotypés et la méfiance d'un autrui différent ne constituent pas un problème unique à un seul côté de la médaille, mais bien une lacune chez les deux facettes. En l'occurrence celle des personnes originaires de la région autant que celle des personnes qui viennent d'arriver. Or, il est primordial de souligner que cela ne veut pas dire que les dynamiques de pouvoir sont équilibrées entre les deux groupes, les contextes politiques et historiques se penchent rarement vers le bord des personnes immigrantes (Potvin, Magnan et Low, 2021). Cela dit, le rapport de pouvoir entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires jouent un rôle indéniable dans le processus de l'acculturation ; étant donné que les groupes majoritaires imposent leurs normes, schèmes et cultures ce qui met de la pression sur les membres des groupes minoritaires à s'adapter et à se conformer en adhérant à la loi du plus fort (Potvin, Magnan et Low, 2021). Cela peut, dans des cas spécifiques, engendrer un refus total des nouvelles normes imposées, un sentiment de rejet envers les groupes majoritaires ou encore envers soi-même au sein de la société. (Potvin, Magnan et Low, 2021). Néanmoins, en prenant connaissance des différents facteurs entrant en jeu, la proximité de la culture d'autrui et les tentatives de rapprochement de celle-ci par le biais de la langue peuvent, dans certains cas,

s'avérer néfastes, accentuer les différences illustrées entre les personnes issues de contextes culturels divergents et être la cause d'un sentiment de rejet, d'isolement et de refus total de socialisation chez certaines personnes immigrantes (Souissi, 2018).

4.2.4 Les difficultés persistantes chez les personnes issues de l'immigration au Québec

L'apprentissage de la langue française en rapport avec l'immigration au Québec ne constitue pas une recette secrète qui garantit l'épanouissement absolu aux personnes immigrantes. Certes, il s'agit d'un atout indispensable dans la trajectoire des personnes voulant prendre résidence au Québec, mais cet apprentissage ne correspond qu'à une dimension de leur insertion sociale et professionnelle parmi d'autres. En effet, il existe différentes autres difficultés que de nombreuses personnes immigrantes affrontent dans leur quotidien. Néanmoins, la légitimité perçue d'un « vrai locuteur » de la langue française laisse place à des insécurités, incertitudes et perplexités quant à la maîtrise de la langue, et cela est relevé par des personnes ayant déjà complété une partie ou tout leur apprentissage du français (Steinbach, 2015, et Calinon, 2015). Ceci dit, il s'agit de personnes qui peuvent s'exprimer, comprendre et se faire comprendre, travailler et offrir des services, mais qui ne sentent toujours pas qu'ils ont réussi leur insertion en société, même avec leurs nouvelles compétences acquises en français. Assurément, on ne peut pas attribuer ces difficultés exclusivement au manque de confiance en soi ou à l'attachement à sa langue natale qui prend le dessus sur n'importe quelle langue additionnelle. En fait, le manque d'attachement à la langue et l'insécurité langagière, en phase d'apprentissage de la langue, que vivent les personnes issues de l'immigration au Québec ne sont pas nouveaux ni surprenants d'après les résultats de recherche analysés (Calinon, 2015 et Ralalotiana et Vatz-Laaroussi, 2015) .

De plus, ces difficultés s'ancrent dans une longue liste d'obstacles reliés à la discrimination que doivent surmonter les personnes issues de l'immigration. Un accent différent, un mot mal employé ou une difficulté à exprimer une idée spécifique venant d'une personne immigrante ayant une langue maternelle différente que le français peuvent déclencher des moqueries, des commentaires dénigrants, des discours racistes de la part des autres membres de la société, même de la part de pairs et de figures d'autorité (Steinbach, 2015). Ces types de réactions problématiques que subissent plusieurs personnes immigrantes renforcent non seulement la barrière langagière, mais aussi tous les autres stéréotypes et idées préconçues qu'un groupe peut avoir sur un l'autre. Dès lors, la difficulté de se sentir comme un membre appartenant à la société persiste pour les personnes souffrant d'insécurité langagière.

En outre, les discours à connotation raciste ou discriminatoire ne sont pas les seules manifestations qui soutiennent l'existence d'un racisme systémique au Québec. Les résultats analysés ont prouvé l'omniprésence de préjugés et du racisme envers les personnes issues de l'immigration, même envers celles qui maîtrisent la langue française (Steinbach, 2015). Ceci est affirmé par les taux de chômage relevés, de surqualification, des discriminations à l'embauche ainsi que par les écarts salariaux entre les jeunes issus de l'immigration et les autres jeunes appartenant à la communauté dominante ou au pouvoir (Boudarbat et Ebrahimi, 2016 et Steinbach, 2015). La langue parlée des personnes ayant subi de tels abus n'est pas confirmée comme étant le facteur derrière ces injustices. Bien au contraire, certains jeunes représentés par les études sont nés, ont grandi au Québec et parlent couramment le français. Cela étant dit, il est raisonnable de déduire que l'existence d'un racisme systémique, indépendamment de la maîtrise ou non de la langue française, constitue un frein au processus d'insertion sociale et professionnelle de plusieurs personnes issues de l'immigration et des minorités visibles au Québec.

Finalement, les politiques proposées qui peuvent aider à remédier à ces déséquilibres sociétaux ne sont pas toujours à la hauteur des attentes des personnes concernées, notamment les personnes issues de l'immigration ou celles appartenant à une minorité visible. De prime abord, on se doit d'indiquer que le gouvernement du Québec offre et facilite l'accès à aux services, programmes et plateformes qui servent à accompagner et à soutenir les personnes immigrantes dans leur processus d'insertion sociale et professionnelle. Les cours de francisation gratuits et disponibles dans les nombreuses régions de la province en sont le parfait exemple, malgré cela, les résultats des recherches examinées montrent une insuffisance au niveau des politiques publiques en matière d'inclusivité et d'intégration économique. Le manque de prise en considération des situations particulières de personnes issues de l'immigration est palpable à travers les données analysées. Les politiques publiques officielles ne protègent pas complètement les personnes issues de l'immigration de certaines discriminations telles que les discours racistes prononcés au sein des endroits publics (par exemple à l'école secondaire dans le cas de l'étude de Steinbach, 2015). On ne peut parler de politiques sans évoquer la loi 101 de la Charte de la langue française. Cette loi en particulier a pour but de promouvoir le français et la culture francophone du Québec, cela n'est en soi pas un handicap pour les personnes immigrantes. Or, cette loi leur crée des limites additionnelles compte tenu de ses effets sur le marché de travail et sur les conditions de sélection de résidents permanents du Québec. Conséquemment, les personnes ayant des difficultés langagières subissent beaucoup plus d'entraves, en plus de celles indépendantes de la langue, pour s'installer et s'épanouir en tant que personnes résidentes au Québec.

CONCLUSION

L'étude menée a porté sur la recension d'écrits de la littérature scientifique sur l'apprentissage de la langue française comme outil d'insertion sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration au Québec. Le contexte choisi de la province québécoise a permis de circonscrire le champ de la recherche et de mettre en exergue un corpus précis de sept textes permettant d'offrir une synthèse concise et cernée à la question posée. Le nombre de personnes qui choisissent la province du Québec comme région d'accueil a augmenté dans les dernières années. Cela s'explique non seulement par la culture riche de la région et par les opportunités d'avancements que cette dernière peut offrir, mais aussi par l'énorme besoin en termes de pénurie de main-d'œuvre au sein de la province dans plusieurs secteurs, malgré l'arrivée d'un nombre important de personnes immigrantes chaque année (Blain et al., 2018). Cette réalité encourage le Québec à accueillir plus de personnes immigrantes afin d'essayer d'enrichir sa culture et de combler le besoin de main-d'œuvre dont il souffre. Malgré ces efforts et encouragements, les obstacles langagiers que vivent énormément de personnes immigrantes au Québec n'ayant pas de connaissance de la langue française persistent. En effet, la langue légale de travail au Québec est la langue française, selon la loi 101. À titre d'exemple, chaque commerce au Québec embauchant plus de 25 employés est requis d'utiliser la langue française pour communiquer et exercer son activité économique.

En tenant compte du contexte présenté, on se devait de poser la question sur le rapport entre la connaissance de la langue française et l'insertion sociale et professionnelle au Québec, d'où la question de recension. Plusieurs recherches préalablement menées apportent des éléments de réponse à cette question. Ces études mentionnées ont été sélectionnées à la suite de la première partie du travail de recension en suivant les étapes présentées par Sacré, Lafontaine et Toczek (2021). Dans un premier temps, les études ont été identifiées par le biais des banques de données à l'aide d'une chaîne de requêtes, modifiée selon les spécificités de chaque banque. Suite à cela, en se basant sur les critères d'inclusion définis, sept études des dix dernières années ont été retenues pour l'étape de la synthèse. Cette dernière s'est faite à travers l'extraction et le regroupement des données pertinentes pour répondre à la question de recension. Partant du corpus des sept textes, l'analyse a permis le regroupement des résultats en thèmes les plus récurrents. Le thème de l'apprentissage de la langue française est, bien évidemment, présent dans chaque étude retenue. Il constitue un point de départ pour les personnes participantes aux études retenues souhaitant s'intégrer au Québec. En effet, ces participants suivent ou ont suivi des cours

de français lors de leur processus d'insertion dans la province d'accueil. Leurs objectifs diffèrent selon les ambitions personnelles et professionnelles, mais certains étaient récurrents tels que la volonté de se faire comprendre par les autres membres de la société, se rapprocher de la culture québécoise et élargir ses opportunités d'embauche et de reconnaissance professionnelle. Une bonne partie des personnes immigrantes qui apprennent la langue française en arrivant au Québec estiment qu'elle est difficile, qu'ils ne réussissent pas à s'ancrer dans une immersion totale faute d'avoir des amis francophones et qu'ils souffrent d'insécurité langagière même après la fin de leurs cours de français. En outre, la loi 101 préconise le français comme seule langue de travail au Québec, cela dit, il est raisonnable de s'attendre à plus de difficultés à trouver un emploi sans connaissance langagière minimale du français au Québec et cela est aussi confirmé par les résultats de la recension.

Les personnes immigrantes sont confrontées à plusieurs obstacles en société indépendamment de leurs compétences langagières (racisme systémique, idées stéréotypées et préjugés tenus par les personnes appartenant au groupe prédominant, entre autres), cependant, avoir des limitations langagières ne fait qu'accroître ces difficultés sur le plan d'accès et de stabilité dans un emploi adéquat (selon le niveau d'études et d'expérience de la personne). En effet, le maintien d'un emploi de qualité n'est pas toujours garanti de façon générale, mais est encore moins garanti pour une personne issue de l'immigration (Blain et al., 2018). Les raisons pour lesquelles les personnes concernées ont plus de difficultés à conserver un emploi diffèrent selon le contexte et les personnes, mais sont généralement liées à l'aspect relationnel au travail, la difficulté de « trouver sa place » en étant nouveau et à aux obstacles langagiers tels que la difficulté de bien s'exprimer en utilisant la langue du travail (Blain et al., 2018). De plus, une connaissance limitée de la langue officielle peut aussi freiner le processus de socialisation avec les autres membres de la société et l'accès aux différents services et activités de la province. Cela dit, les personnes participantes ayant acquis (avant ou après leur arrivée au Québec) des connaissances langagières solides rapportent généralement une expérience significativement plus fluide quant à la resocialisation, à l'accès à l'emploi et à la reconnaissance de leurs expériences et niveaux d'études. Toutefois, le processus d'apprentissage de la langue française en tant que personne immigrante au Québec ne porte pas toujours ses fruits, du moins pas ceux attendus. En effet, certaines personnes ont souligné un sentiment de détachement grandissant envers la langue française, la culture et l'histoire du Québec. Cela s'explique par une accumulation de mauvaises expériences, des idées stéréotypées ancrées et dominantes ainsi de la méfiance d'un autre différent de soi. Cela peut aussi être relié à la complexité de développer un sentiment d'appartenance chez des personnes ayant subi des persécutions (par exemple, les discours ou blagues

racistes) dues au fait qu'elles sont issues de l'immigration ou qu'elles ne maîtrisent pas encore la langue française. Ces personnes expriment une insatisfaction envers les politiques d'inclusion mises en place afin de réduire, voire abolir les écarts entre les personnes d'origine québécoise et les personnes issues de l'immigration, notamment les minorités visibles.

Cette recherche a certainement mis l'accent sur de nombreux éléments décisifs quant à la question de l'insertion sociale et professionnelle au Québec et le rôle que joue l'apprentissage de la langue française dans cette insertion. Mais elle ne manque pas d'avoir ses limites. De prime abord, la recension ne s'est pas penchée sur les caractéristiques des personnes participantes dans l'analyse des résultats. En effet, chaque étude retenue pour la synthèse a présenté de façon détaillée son échantillon (âge, origine, niveau d'études des personnes participantes, etc.), or, les résultats de la recension ne s'attardent pas autant que cela sur ces éléments et se consacrent à synthétiser les données sans mention des diverses perceptions et différences de perspective que peuvent avoir les personnes participantes selon leur pays d'origine, leurs langues maternelles ou selon d'autres caractéristiques sociodémographiques. Ce choix intentionnel a été fait afin de tenter d'inclure tout le monde et d'analyser les données sans préjugés concernant leurs langues ou autres éléments culturels. Cela dit, le point de vue large adopté sur les études analysées a permis d'inclure des publics très diversifiés, qu'ils soient plus ou moins dominants dans l'ensemble des personnes immigrantes au Québec.

La présente étude s'ancre dans la discipline de l'apprentissage des adultes en liaison avec l'insertion socioprofessionnelle au Québec. La recherche menée et les résultats présentés offrent alors une perspective actualisée sur les éléments de la question de recension et mènent ainsi à des pistes d'amélioration possibles. D'un côté, la diversité culturelle que les personnes issues de l'immigration apportent au Québec à travers la multitude des langues qu'elles parlent devrait être perçue comme un atout. Le Québec est une province francophone, mais aussi multilingue et cela doit être célébré comme une richesse. Cette richesse culturelle peut être observée en premier au sein des cours de francisation qui peuvent représenter un lieu de « dialogues multiculturels » (Calinon, 2015). En ce qui concerne les politiques publiques, il est impératif de se demander si les politiques mises en place sont assez inclusives envers toutes les personnes qu'elles influencent, ainsi d'assurer la cohérence entre les objectifs fixés et la réalité de leurs effets. Les différentes politiques concernant les personnes immigrantes doivent aussi servir à renforcer le sentiment d'appartenance dans les communautés immigrantes et non causer le contraire.

Quelques suggestions telles que la simplification et l'adaptation des programmes d'accès à l'égalité en emploi, le soutien en entreprise et l'application des ressources disponibles doivent être préconisées.

ANNEXE A

Fiches de lecture

Fiche 1

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1- Identification de la référence :

Ralalâtiana, M. et Vatz-Laaroussi, M. (2015). Quand projet d'immigration rime avec inscription dans les cours de francisation. La trajectoire langagière de neuf immigrantes scolarisées dans la région montréalaise. *Diversité urbaine*, 15 (1), 87-107. <https://doi.org/10.7202/1037873ar>

2— objectif de recherche :

Étudier, décrire et cerner les différents aspects du parcours migratoire et langagier d'un groupe de femmes issues de l'immigration récente au Québec.

3— type de recherche

Il s'agit d'une étude qualitative, l'étude ne présente pas des données quantitatives et numériques à observer, mais plutôt des récits à analyser et discerner.

Deuxième partie : La problématique :

L'étude de Ralalâtiana et de Vatz-Laaroussi s'inscrit dans le thème de la trajectoire langagière en optant pour une approche biographique et descriptive pour vulgariser le sujet cité. La nécessité de cette recherche relève d'une problématique liée au peu de produits écrits qui remettent en question la qualité des services de francisation gratuits offerts au Québec, la relation entre l'apprentissage du français et l'intégration dans la société ainsi que la motivation des immigrants allophones qui suivent ces cours.

Troisième partie : Cadre conceptuel :

La trajectoire langagière : Désigne les éléments qui caractérisent le processus de l'appropriation d'une nouvelle langue. Dans le cadre de l'étude ; il s'agit des différents aspects qui accompagnent les apprenants en francisation issus de l'immigration récente lors de leur passage par les classes de langues au Québec.

La socialisation langagière : Il s'agit de la description de toute manifestation sociale lors d'un apprentissage d'une langue en tenant compte que cette dernière ne se fait complètement et efficacement qu'en interagissant avec autrui. L'apprentissage d'une langue entraîne presque obligatoirement la participation de l'apprenant dans des pratiques sociales qu'il s'approprie au fur et à mesure de son parcours d'intégration et d'apprentissage en étant en contact avec son nouvel entourage. (Selon Giddens, 1979, Doehler, 2000, Pochon-Berger, 2010).

Le rapport à la langue et le plurilinguisme : Élément omniprésent, mais changeant dépendamment de la personne et de son cheminement personnel, ses motivations et sa vision de la socialisation langagière. Il s'agit des manifestations affectives, cognitives et subjectives que l'apprenant projette tout au long de son apprentissage. Un aspect qui devient prépondérant est celui du plurilinguisme étant donné que plusieurs immigrants en francisation sont déjà plurilingues (capable de parler une autre ou plusieurs autres langues que leur langue maternelle.) (Perregaux, 2002).

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d'analyse des résultats :

4.1 Description de l'échantillon :

L'échantillon est constitué de neuf femmes immigrantes à Montréal suivant les cours de francisation dans un centre d'apprentissage de la ville. Les participantes sont toutes de niveau intermédiaire en français langue seconde et leur tranche d'âge varie entre 25 et 45 ans. Les apprenantes proviennent de différents pays ; trois Colombiennes, une Danoise, une Chinoise, une Vénézuélienne et trois Moldaves.

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

Le moyen utilisé pour la collecte des données est l'approche biographique et plus spécifiquement la méthode de la biographie langagière ; il s'agit d'un récit d'une longueur moyenne lors duquel la personne participante partage ses expériences liées à une thématique précise. La méthode de la biographie langagière s'intéresse en particulier à la relation des participants avec les langues et des moments clés dans le parcours de l'apprentissage de ces dernières. Les données ont été donc collectées par le biais de l'entrevue et le journal d'apprentissage des participantes.

4.3 Description du déroulement de la collecte des données :

Il n'y a pas vraiment de détails sur le déroulement de la collecte des données, mais le texte mentionne que cela a duré quatre mois et que cela a été accompli en dehors du cours.

4.4 Identification du moyen d'analyse de données :

Le logiciel utilisé pour analyser les données est N'vivo, ce dernier sert à réaliser une analyse thématique des données recueillies. L'analyse thématique s'étale sur deux parties ; une première qui est basée sur la description de la trajectoire langagière (9 récits de trajectoire langagière ont été retenus) et une deuxième qui dresse une analyse transversale de ces récits.

Cinquième partie : Les résultats :

Les résultats de la recherche sont larges et peuvent faire l'objet d'un nouveau sujet d'ouverture ou de débat. Cela dit, les résultats ne sont généralement pas convergents et n'aboutissent pas réellement à une généralisation. Entre autres, cette partie couvre les résultats sur la socialisation langagière qui varient entre les participantes, mais qui démontrent que la plupart ont peu d'amis parlant le français. Les langues

parlées en classe au Québec sont aussi évoquées, les participantes ont unanimement mis en exergue l'importance d'une « immersion totale » pour assurer un bon rendement du cours de francisation.

Lors de la discussion, l'article souligne que les participantes sont généralement motivées à apprendre le français. Elles lient directement l'apprentissage du français à l'intégration et le perçoivent comme un élément clé « capital culturel » pour assurer cette dernière. Les participantes de l'étude expliquent dans leur récit cette utilité perçue à travers leurs projets personnels respectifs, vouloir communiquer avec les membres de la communauté, la possibilité d'avoir des ouvertures et opportunités professionnelles. D'un autre côté, le processus de l'apprentissage du français langue seconde a servi à d'autres participantes à se sentir plus confiantes et moins gênées dans leurs diverses interactions sociales ; cela leur a aussi permis de commencer à développer un sentiment d'appartenance envers leur société d'accueil.

6.1 Apports de l'étude :

– Donner la parole à un groupe de femmes issues de l'immigration économique envoie un message solide sur l'autonomisation et l'émancipation de la femme immigrante au Québec qui entreprend des études à son arrivée.

– L'étude met l'accent sur l'aspect social de la francisation au Québec, cet aspect permet non seulement de progression vis-à-vis de l'apprentissage de la langue, mais il favorise tout autant l'intégration dans la société d'accueil, l'accès à l'emploi et le développement du sentiment d'efficacité personnelle.

6.2 Limites de l'étude :

– L'échantillon est assez réduit (9 participantes), les résultats ne peuvent donc pas être généralisés.

– La focalisation sur des participantes femmes dans l'étude est un aspect progressif et encourageant de celle-ci certes, cela ne laisse pas place à la comparaison des résultats entre les deux sexes.

Fiche 2 :

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1— Identification de la référence :

Castro, C. et Villeneuve, P. (2019). Être femme et immigrante : l'intégration socioéconomique des femmes en région nordique au Québec. *Service social*, 65 (1), 54-69. <https://doi.org/10.7202/1064590ar>

2— Objectif de recherche :

L'objectif de la recherche est d'étudier et analyser le contexte socioéconomique des femmes en phase de postmigration dans la région nordique du Québec. L'analyse vise identifier les éléments qui facilitent et accélèrent le processus intégratif des femmes participantes, ainsi à distinguer les divers difficultés et éléments pouvant bloquer ce processus.

3— Type de recherche

Il s'agit d'une étude qualitative.

Deuxième partie : La problématique :

La problématique circule autour de la question de l'intégration socioéconomique des femmes immigrantes en région, ces dernières étant confrontées à une réalité nouvelle, parfois injuste envers leurs compétences et savoir-faire et dotée de différents autres obstacles.

Troisième partie : Cadre conceptuel.

Le cadre conceptuel de l'étude repose sur le modèle interculturel.

Le modèle interculturel systémique a été développé par Cohen-Emerique (2000) qui s'est inspiré des travaux de Heffernan, Shuttlesworth, Ambrosino et Ambrosino (1988) et de Lacroix (1990). Ce modèle se caractérise par différents éléments qui constituent l'ensemble des systèmes coexistant dans la vie d'une personne immigrante, le choix du modèle aide à déchiffrer les enjeux de l'intégration socioéconomiques des participantes à l'étude. Ce modèle priorise ainsi la prise en compte des enjeux sociétaux pouvant être subjectifs ; tels que les rapports de pouvoir entre les groupes majoritaires et minoritaires ou des aspects relationnels du parcours de l'intégration des femmes participantes.

Les systèmes qui constituent le modèle interculturel sont (par ordre de mention dans le texte) : l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème et le macrosystème. Ces sous-systèmes qui composent tout l'environnement de chaque personne participante et décrivent des éléments pertinents à son intégration en allant de son espace personnel, son entourage, sa famille et ses réseaux primaires jusqu'aux groupes communautaires et de travail auxquels elle appartient ainsi que les différentes particularités culturelles de son système (normes, valeurs, attitudes...).

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d'analyse des résultats :

4.1 Description de l'échantillon :

L'échantillon de l'étude comporte 13 femmes immigrantes qui résident en Rouyn-Noranda et ses environs en région nordique du Québec. L'âge des femmes choisies pour cette étude volontaire varie entre 18 ans et 65 ans et celles-ci ont le « statut officiel d'immigrante ».

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

Le moyen utilisé pour la collecte des données de cette recherche est l'entrevue semi-structurée individuelle. Chaque participante a été interviewée par les responsables de la recherche et les données recueillies ont été analysées par la suite. (Le texte ne spécifie pas la durée de ces entrevues).

4.3 Identification du moyen d'analyse de données :

Analyse de contenu thématique : le moyen d'analyse de données est expliqué en quelques étapes qui ont suivi la retranscription du contenu des entrevues. Une première étape consiste en une première lecture du contenu retranscrit, ensuite il s'agit d'identifier et donner une définition à chaque unité de sens choisis. Suite à cela, les auteurs ont trié et organisé les résultats obtenus pour enfin les interpréter et en ressortir avec des explications.

l'intégration des femmes immigrantes en société, ainsi que la validation des diplômes pour encourager une entrée en emploi digne des compétences de ces personnes, la stabilité socioéconomique et l'intégration de la famille (mari et enfants) sont aussi mentionnées puisqu'elles impliquent fortement la présence active en société, l'adaptation aux normes du pays d'accueil.

Ensuite, les auteurs décrivent quelques éléments qui bloquent ou compliquent l'intégration des femmes. Les facteurs identifiés représentent presque tous respectivement le contraire des facteurs favorisant l'intégration. L'étude confirme que les 10 (sur 13) répondantes allophones ont énormément du mal à trouver leur place en société tout en apprenant la langue ; qu'elles qualifient d'ailleurs comme « difficile à maîtriser ». La non-reconnaissance des diplômes est aussi un grand frein à l'intégration de ces femmes aux marchés de travail, causant la surqualification de certaines ou empêcher d'autres à travailler dans leurs domaines.

6.1 Apports de l'étude :

L'étude met en lumière une catégorie d'immigrants souvent négligée comparée aux personnes immigrantes dans les grandes villes du Québec ; notamment la ville de Montréal.

6.2 Limites de l'étude :

– Échantillon limité, ne permettant pas la généralisation des résultats et données recueillies sur toutes les femmes immigrantes, encore moins toutes les personnes immigrantes.

Fiche 3 :

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1— Identification de la référence :

Calinon, A. (2015). Légitimité interne des politiques linguistiques au Québec : le regard des immigrants récents. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (5), 122-142. <https://doi.org/10.7202/1029110ar>

2— Objectif de recherche :

Examiner la légitimité des actions de politiques linguistiques menées par le Québec en matière d'intégration sociale.

3- Type de recherche

Il s'agit d'une étude qualitative (justification dans la section 4.3).

Deuxième partie : La problématique :

La problématique de la recherche menée repose sur l'intégration linguistique des personnes immigrantes allophones au Québec. La question de recherche est la suivante : quelles sont ses nuances de la cohésion sociale des immigrants allophones et quelles sont les démarches prises pour l'assurer ?

Troisième partie : Cadre conceptuel :

L'intégration linguistique : Le concept de l'intégration linguistique est mentionné dans le cadre théorique afin d'articuler la visée du gouvernement québécois et de renforcer la position de la langue française au sein de la province et vis-à-vis des personnes issues de l'immigration récente. Cela dit, l'intégration linguistique sur le terrain est représentée par les cours de francisation ayant pour objectif d'inclure et initier les immigrants allophones à une société francophone.

Le texte explique aussi la relation de complémentarité entre l'intégration linguistique et l'intégration sociale. Il affirme qu'il ne suffit pas de quantifier les interactions en français pour mesurer l'intégration linguistique, mais plutôt par l'usage effectif de la langue française et l'implication dans les pratiques communes dotées par le plurilinguisme et l'aptitude à utiliser et à partager sur les réseaux sociaux en français. (Selon Pagé, 2011 : 4).

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d'analyse des résultats :

4.1 Description de l'échantillon :

Environ 110 personnes résidentes au Québec ont été interviewées dans des lieux divers de formation dans la région de l'île de Montréal. Le texte mentionne : « l'université, cégep, centres de formation dépendants de commissions scolaires, organismes communautaires ». Le critère de sélection principal ou le point en commun de ces personnes est qu'ils suivent tous ; à temps complet ou à temps partiel des cours de francisation.

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

Les personnes choisies ont participé à des entretiens semi-directifs, format d'entrevue qui permet aux personnes de s'exprimer librement sur les sujets de recherche. Les données collectées ont été analysées par la suite.

4.3 Identification du moyen d'analyse de données :

Le moyen utilisé pour analyser les données récoltées est l'analyse de contenu thématique.

Ce type d'analyse est utilisé pour classer les thèmes les plus émergents dans les réponses des participants de la recherche. Cette analyse est donc utile pour une visée thématique qualitative.

Cinquième partie : Les résultats :

– Les personnes immigrantes ayant participé à cette étude ne se considèrent pas comme locuteurs de la langue française légitimes, ils ont ce qu'on appelle l'insécurité linguistique qu'on retrouve généralement chez des personnes en situation d'obligation d'apprendre une langue seconde.

– Les personnes participantes ont aussi exprimé un sentiment de détachement envers l'histoire de la francophonie au Québec et ainsi envers les différents enjeux et contextes culturels.

Ce détachement ne manque pas de toucher la relation avec la langue française de laquelle ils se sentent aussi détachés.

6.1 Apports de l'étude :

– Cette étude met en l'exergue l'impact que peut avoir la situation linguistique d'une personne immigrante sur son parcours et sa perception.

6.2 Limites de l'étude :

– La perception mise en avant est limitée et ne représente pas la diversité des immigrants au Québec.

Fiche 4 :

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1— Identification de la référence :

Bouarbat, B. et Ebrahimi, P. (2016). L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 45 (2), 121-144.
<https://doi.org/10.7202/1040392ar>

2— Objectif de recherche :

L'objectif de cette recherche est d'analyser quelques éléments du parcours des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada pour mieux comprendre les enjeux de leur intégration professionnelle.

3- Type de recherche et posture des auteurs :

La recherche est quantitative étant donné qu'elle repose sur une analyse par comptage des unités de sens déjà existants dans la littérature. De leur côté, les auteurs occupent une posture descriptive vis-à-vis de leur travail de recherche. Cela s'explique par le choix de la méthodologie ; à savoir le recensement, qui cherche à examiner des données préexistantes que d'autres recherches ont collectées afin de mieux cerner les différents aspects de l'intégration des jeunes issus de l'immigration.

Deuxième partie : La problématique :

La recherche s’ancre dans un contexte large des difficultés socioéconomiques auxquelles font face les personnes issues de l’immigration au Québec et au Canada. L’étude de Boudarbat et Ebrahimi examine la réalité de vie de plusieurs jeunes immigrants à travers le Québec et le Canada en tenant compte de leurs particularités et en les comparant à leurs pairs non immigrants.

Troisième partie : Cadre conceptuel :

Intégration économique : la participation active des personnes dans le milieu professionnel ou le marché de travail. L’intégration économique d’une personne repose sur des enjeux sociétaux, linguistiques et ainsi à des dynamiques discriminatoires entre les groupes de la société. (Picot, 2008 et Boulet et Boudarbat, 2010 ; Schaafsma et Sweetman, 2001).

Immigration : Ce terme désigne l’action de se déplacer de son pays ou région d’origine afin de s’installer dans un nouveau pays ou région, ce voyage de vie peut relier à la situation économique, familiale ou politique.

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d’analyse des résultats :

4.1 Description de l’échantillon :

L’échantillon sur lequel a porté cette recherche se constitue de quatre groupes de jeunes issus de l’immigration âgés de 15 à 29 ans. Le premier groupe « génération 1 » se forme de jeunes appartenant à la première génération d’immigrants qui sont arrivés au Canada après l’âge de 10 ans. Le deuxième groupe « génération 1.5 » désigne des jeunes de la même tranche d’âge qui sont arrivés avant l’âge de 10 ans.

Le troisième groupe « génération 2 » est constitué de jeunes nés au Canada, mais dont au moins un des parents est immigrant et le dernier groupe « génération 3 ou plus » comprend les jeunes nés au Canada et dont les parents sont nés au Canada aussi.

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

Pour la collecte des données, les auteurs se sont basés sur un recensement des données et résultats dévoilés par l’ « Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada ».

4.3 Identification du moyen d’analyse de données :

L’article ne donne pas d’informations détaillées sur le moyen d’analyse de données, nous comprenons que celui-ci s’agit d’un ensemble de techniques d’analyse statistique, telles que la régression linéaire pour but de comparer les situations économiques des jeunes immigrants et des non-immigrants. Les indicateurs choisis comportent : le taux de chômage, d’emplois, de sous-emploi, ainsi que l’origine et les langues parlées.

Cinquième partie : Les résultats :

- Les jeunes issus de l’immigration ont un niveau de scolarité plus élevé que celui des jeunes non-immigrants, ces derniers ont quand même des salaires généralement plus élevés.
- La situation socioéconomique des jeunes issus de l’immigration n’était pas très satisfaisante au (en 2011, moment de la récolte des données) en comparaison avec les jeunes non-immigrants. Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes immigrants. Plusieurs finissent par accepter des emplois précaires, qui ne correspondent pas à leurs compétences et sont donc surqualifiés pour leurs tâches.
- Les connaissances linguistiques représentent un atout indéniable quant à l’intégration économique.
- L’existence d’un racisme systémique ne peut être niée, les jeunes immigrants sont susceptibles de subir, entre autres, de la discrimination à l’embauche. L’absence de politiques publiques d’intégration économique peut aussi être liée à un manque de prise en considération du système de la situation des personnes issues de l’immigration.

6.1 Apports de l’étude :

- Cette recherche présente en détail les écarts salariaux entre les jeunes immigrants et les non-immigrants au Québec et au Canada, les écarts de qualité de l’emploi et les obstacles à l’intégration économique des jeunes issus de l’immigration.

6.2 Limites de l’étude :

- les résultats sont basés sur des données de longue date. En effet, les données utilisées datent d’une enquête menée en 2011. Cela dit, les résultats ne reflètent pas forcément la réalité actuelle des jeunes issus de l’immigration.

Fiche 5 :

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1— Identification de la référence :

Souissi, S. (2018). Réception télévisuelle et resocialisation des immigrants d’origine tunisienne à la société québécoise. *Communiquer*, (24), 81-94. <https://www.erudit.org/fr/revues/communiquer/2018-n24-communiquer04624/1060091ar/>

2-Objectif de recherche :

L’objectif de recherche est d’examiner la contribution de la télévision dans la construction d’une identité culturelle chez les immigrants tunisiens lors de leur phase d’intégration à la société québécoise.

Type de recherche et posture des auteurs :

La chercheuse décrit sa recherche comme étant qualitative. Elle justifie cela par la nature du moyen de collecte de données qui est basé sur l'entretien individuel des participants et le type d'analyse qui cherche à interpréter les données selon le cadre conceptuel donné.

Deuxième partie : La problématique :

L'étude est centrée dans le domaine de la resocialisation des personnes issues de l'immigration relativement récente dans la société du Québec. La chercheuse examine la réception télévisuelle vis-à-vis de ces personnes et l'influence que cela peut avoir sur leur intégration à la société.

Troisième partie : Cadre conceptuel :

Le cadre conceptuel sert à établir une relation tangible entre réception télévisuelle et resocialisation des immigrants. Il repose sur les concepts de la communication interculturelle et la socialisation.

La communication interculturelle : une théorie qui s'intéresse aux interactions des individus appartenant à des cultures différentes les unes des autres (selon Gudykunst et Kim, 1984, p. 14).

La socialisation : Théorie qui cherche à expliquer les moyens par lesquels les personnes font pour comprendre les valeurs, les comportements et les habitudes de leur culture ; ainsi que les enjeux sociétaux qui favorisent cette compréhension. (Selon Montoussé et Renouard, 2012)

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d'analyse des résultats :

4.1 Description de l'échantillon :

L'échantillonnage s'est fait à travers de la technique de boule de neige. Les 17 participants sont tous des immigrants d'origine tunisienne vivant au Québec, précisément à Montréal et à Québec. Il s'agit de sept hommes et dix femmes et leurs âges varient entre 22 à 47 ans.

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

Le moyen utilisé pour la collecte des données est celui de l'entretien semi-directif enregistré auquel chaque participant a participé. L'étude signale que les entrevues ont été faites en arabe et français pour donner la chance aux personnes de s'exprimer confortablement comme ils le sentent. Les données ressorties des entrevues ont été transcrites et analysées par la suite.

Le moyen d'analyse de données n'est pas clair dans le texte de la chercheuse.

Cinquième partie : Les résultats :

– Certains participants ont souligné le rôle qu'a joué la télévision dans leur processus d'intégration langagière. En effet, les participants qui ne parlaient pas français avant appuient que le contenu télévisé québécois les ait aidés dans leur apprentissage de la langue française.

- Les participants ont aussi mentionné que la télévision leur a permis de mieux comprendre certains aspects de la culture québécoise, ce qui leur a éventuellement facilité leur processus de resocialisation au sein de la société d'accueil.
- Dans certains cas, la télévision peut avoir un effet inverse au niveau de la resocialisation dans le sens où celle-ci peut contribuer à renforcer des stéréotypes négatifs et des idées préconçues sur autrui.
- Généralement, la télévision est perçue comme un outil qui favorise l'intégration et la resocialisation des personnes immigrantes ayant participé à la recherche.

6.1 Apports de l'étude :

- La réception télévisuelle est un sujet nouveau (dans mes recherches) qui n'a pas beaucoup été examiné auprès des immigrants et il s'est avéré très intéressant et révélateur.

6.2 Limites de l'étude :

- L'examen de la réception télévisuelle aurait été plus intéressant en présence de personnes issues de plusieurs origines différentes. Cela aurait laissé place à une comparaison de perspectives selon le pays d'origine et les connaissances de français de base.

Fiche 6 :

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1— Identification de la référence :

Steinbach, M. (2015). Les défis de l'intégration sociale des jeunes immigrants à l'extérieur de la métropole québécoise. *Diversité urbaine*, 15 (1), 69-85. <https://doi.org/10.7202/1037872ar>

Objectif de recherche :

Cette recherche a pour but d'identifier les obstacles auxquels font face des jeunes immigrants qui vivent à Montréal en termes d'intégration sociale.

Type de recherche :

L'étude est longitudinale et qualitative.

Deuxième partie : La problématique :

L'étude s'ancre dans la problématique des facteurs d'influence sur l'intégration des jeunes issus de l'immigration dans les régions du Québec. La recherche en question s'est concentrée sur des jeunes qui ne se sont pas installés au sein de la métropole québécoise, des défis et des obstacles qu'ils doivent surmonter selon ce contexte.

Troisième partie : Cadre conceptuel :

La théorie de l'intégration sociale : la mention de cette théorie dans l'étude de Steinbach vise à définir les aspects de cette celle-ci afin de catégoriser les défis rencontrés par les jeunes en région.

L'intégration est un processus qui fait référence à la participation active dans une société, cela prend différentes formes et peut se manifester à plusieurs niveaux. L'intégration se fait au niveau professionnel ou économique, politique et ainsi au niveau social. (Selon Mc Andrew (2001) et Toussaint (2010))

L'acculturation : processus d'adaptation psychologique et culturel que vit une personne suite à un contact avec une culture autre que la sienne. On parle souvent d'acculturation dans le contexte d'immigration étant donné que les personnes immigrantes entrent en contact global et continu avec la culture de la société d'accueil.

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d'analyse des résultats :

4.1 Description de l'échantillon :

L'étude s'est étendue sur trois écoles secondaires et comprenait des participants de plusieurs origines (Colombie, Algérie, Népal, Sénégal, Maroc...). En outre, l'échantillon de cette étude n'est pas précis dans la description. En effet, l'étude étant longitudinale ; elle a duré plusieurs années (3 années spécifiquement) et certaines des personnes participantes n'ont pas pu l'achever pour des raisons diverses. L'étude a commencé par une cohorte de 48 élèves issus de l'immigration récente à la ville de Sherbrooke et s'est terminée avec 22 participants au moment des troisièmes entrevues. Les participants sont âgés de 14 à 16 ans au début de la recherche.

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

La collecte des données a été réalisée par le biais d'un ensemble d'entrevues semi-structurées individuelles auxquelles les jeunes ont participé.

4.3 Identification du moyen d'analyse de données :

L'analyse des données s'est faite en utilisant l'analyse thématique, celle-ci sert à classer les données des réponses aux entrevues par thèmes (selon Paillé, 2005).

Le logiciel N'vivo a été utilisé pour analyser les données récoltées des entrevues avec les jeunes participants.

Cinquième partie : Les résultats :

– Un des principaux défis que rencontrent la plupart des participants est relié à la langue. Le manque de connaissances langagières entrave alors leur intégration en société.

– Les participants ont noté l'existence de propos parfois discriminatoires de la part des pairs et des enseignants.

– Le manque de politiques inclusives dans les programmes scolaires entrave et ralentit le processus global de l'intégration à l'école et en société.

6.1 Apports de l'étude :

– La plupart des études menées sur les jeunes immigrants et nouveaux arrivants du Québec ont lieu à Montréal et ses alentours étant donné que c'est la région qui reçoit le plus de personnes. Le changement de milieu que cette étude propose est rafraichissant et permet d'élargir notre perspective qui est souvent liée au contexte de la métropole québécoise.

6.2 Limites de l'étude :

– La description de l'échantillon et de la méthodologie était difficile à suivre et un peu mélangeante par moment.

Fiche 7 :

Première partie : Référence, objectif, question de recherche ou hypothèse et type de recherche

1— Identification de la référence :

Dioh, M. — L., Guilbert, L. et Racine, M. (2020). L'immigrant actif : étude du parcours de vie comme cadre d'analyse pour une compréhension globale du projet migratoire. *Alterstice*, 9 (1), 39-50.
<https://doi.org/10.7202/1075249ar>

2— Objectif de recherche :

Identifier les facteurs favorisant le processus d'intégration des immigrants ayant le statut de travailleurs qualifiés afin de mieux comprendre le projet migratoire dans son ensemble.

3- Type de recherche et posture des auteurs :

La recherche est décrite comme étant qualitative .

Deuxième partie : La problématique :

La recherche ressort de la question sur l'immigration professionnelle et l'intégration des personnes immigrantes. En effet, 51,1% des immigrants reçus au Québec ressortent de l'immigration économique (selon le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI, 2020) cela dit, cette catégorique d'immigrants est omniprésente, voire dominante, et est dotée de plusieurs particularités que l'on doit examiner. Cette recherche se concentre sur tout élément positif ; dans la trajectoire de ces personnes immigrantes, qui les a aidés à mieux s'intégrer et se faire une vie au Québec.

Troisième partie : Cadre conceptuel :

l'intégration socioprofessionnelle : l'insertion d'une personne dans les activités professionnelles et sociales dans un milieu donné. Avoir un travail ou une occupation dans une société quelconque peut être un

indicateur d'intégration socioprofessionnelle. L'intégration se fait aussi grâce aux interactions fluides avec les personnes locales de la région. L'article cite plusieurs auteurs pour définir les indicateurs et les facteurs influençant l'intégration socioprofessionnelle, dont Girard, Smith et Renaud, 2008.

Quatrième partie : Méthodologie de collecte de donnée et d'analyse des résultats :

4.1 Description de l'échantillon :

L'échantillon est constitué de sept personnes d'immigrants installées à la ville de Québec. L'échantillon initial était de 28 personnes nouvellement établi à Québec en tant que résidents permanents. Par la suite, sept personnes sont choisies et ont participé à quatre rencontres pendant une année pour aboutir à un récit de vie. Ces personnes ont été convoquées à travers leur établissement d'enseignement ; ils suivent tous une formation en informatique, et ont participé à l'étude volontairement.

4.2 Identification et description du moyen utilisé pour la collecte des données :

Le texte mentionne des rencontres avec les participants, mais ne spécifie pas quel était le genre d'entrevue menée. Le texte spécifie ; par contre, que le but de ces rencontres est d'avoir un récit de vie de chacun de ces participants. L'histoire de vie visée comporte une description de :

- La situation prémigratoire et les raisons d'immigration
- La situation migratoire (procédures, obstacles, ressources...)
- La situation postmigratoire et la vision des participants sur l'avenir au Québec.

4.3 Identification du moyen d'analyse de données :

La méthode d'analyse est celle de l'analyse de contenu thématique. Cette méthode commence suite au découpage d'éléments de réponse en unité de sens et sert à identifier et mettre en exergue les thèmes principaux, les sous-thèmes, et ainsi de suite, des réponses. Cette méthode est utilisée dans les recherches qualitatives afin de générer des réponses liées à un cadre théorique spécifique afin de les interpréter par thématique.

Cinquième partie : Les résultats :

- Les immigrants économiques ont généralement une bonne situation de travail préimmigration. En effet, les sept participants de la recherche étaient en situation professionnelle stable avant d'immigrer au Canada.
- La réorientation professionnelle et le retour aux études auxquels les personnes nouvellement arrivantes ont recours sont liés aux obstacles qui leur bloquent l'accès à l'emploi.
- Les personnes immigrantes qui suivent des formations courtes ont, généralement, facilement accès à un emploi après.

- Certains participants visent plus d’accomplissement scolaire et comptent retourner aux bancs de l’école pour apprendre et vivre de leurs passions respectives.
- Le manque de connaissance de français est aussi, dans certains cas, la cause d’une totale reconversion professionnelle.

6.1 Apports de l’étude :

- L’article présente une perspective nuancée et valorisante de la personne immigrante loin des idées stéréotypées. Ceci est notamment souligné par leur niveau d’étude élevé, leur bonne situation de travail prémigratoire, ainsi que leur habileté à accéder directement à l’emploi suite à une formation courte.
- L’étude offre une vision globale du projet d’immigration en s’arrêtant sur plusieurs étapes de la vie des personnes participantes.

6.2 Limites de l’étude :

- Le choix de cette étude qui n’offre pas un réel aperçu sur les difficultés de l’intégration langagière était un peu décevant. Même en présence de participants qui ne sont pas francophones. Ceci différencie cet article des autres étudiés, mais offre une perspective d’expériences positives des personnes ayant des connaissances de français. Par exemple, ces derniers ont eu facilement accès direct aux études au Québec ; et cela en français.

RÉFÉRENCES

Blain et al., (2018). Synthèse du rapport de recherche. *Portrait de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes au Québec : expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources*. INRS Centre Urbanisation Culture Société et le Comité consultatif Personnes immigrantes, Montréal, 1er décembre 2018. <http://ccpi-quebec.ca/wp-content/uploads/2019/01/rapport-ccpi-version-imprimerie.pdf>

Bouarbat, B. et Boulet, M. (2010). *Immigration au Québec. Politiques et intégration au marché du travail*. Montréal : CIRANO.

Bouarbat, B. et Connolly, M. (2015). « Pourquoi le taux de chômage des immigrants est-il plus élevé au Québec qu'en Colombie-Britannique ? » dans S. ARCAND et A. GERMAIN (dir.), *Travailler et cohabiter : L'immigration au-delà de l'intégration*. Québec, Presses de l'Université Laval, 65-90.

Bouarbat, B. et Ebrahimi, P. (2016). L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 45 (2), 121-144. <https://doi.org/10.7202/1040392ar>

Castro, C. et Villeneuve, P. (2019). Être femme et immigrante : l'intégration socioéconomique des femmes en région nordique au Québec. *Service social*, 65 (1), 54-69. <https://doi.org/10.7202/1064590ar>

Calinon, A. (2015). Légitimité interne des politiques linguistiques au Québec : le regard des immigrants récents. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (5), 122-142. <https://doi.org/10.7202/1029110ar>

Cornelissen, L. et Turcotte, M. (2020, 2 septembre). *La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants*. Institut de la statistique du Québec. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00004-fra.htm#:~:text=Dans%20l'étude%20la%20surqualification,une%20formation%20de%20niveau%20secondaire>

Darchinian, F. et Kanouté, F. (2020). Parcours postsecondaires et professionnels et rapports de pouvoir au Québec : discours de jeunes adultes issus de l'immigration. *Revue des sciences de l'éducation*, 46 (2), 69–92. <https://doi.org/10.7202/1073719ar>.

Dioh, M. — L., Guilbert, L. et Racine, M. (2020). L'immigrant actif : étude du parcours de vie comme cadre d'analyse pour une compréhension globale du projet migratoire. *Alterstice*, 9 (1), 39-50. <https://doi.org/10.7202/1075249ar>

Giddens, A. (1979). *Central Problems in Social Theory. Action, Structure, and Contradiction in Social Analysis*. Berkeley, University of California Press.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2023, 3 janvier). *Le Canada accueille un nombre record de nouveaux arrivants en 2022*. Statistique Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2022/12/le-canada-accueille-un-nombre-record-de-nouveaux-arrivants-en-2022.html#:~:text=Le%20recensement%20de%202021%20indique,parmi%20les%20pays%20du%20G7>

Isabelle, C., Meunier, H. & Gélinas Proulx, A. (2016). Contextes de formation des nouvelles directions d'école au Canada. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 51 (2), 877–898. <https://doi.org/10.7202/1038607ar>

Kanouté, F., Guennouni Hassani, R. et Bouchamma, Y. (2018). Contexte de formation universitaire d'étudiants résidents permanents (ERP) ayant immigré au Québec. *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 53 (1), 68–88. <https://doi.org/10.7202/1056283ar>.

Knowles, M. S. (1973). *The Adult Learner: A Neglected Species*. Houston, TX : Gulf Publishing Company

Le bilan démographique du Québec. (2023, 24 mars). *Composantes de l'accroissement démographique, Québec, 2022*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/le-bilan-demographique-du-quebec>

Lebel, D. (2004). Glossaire québécois de l'éducation des adultes et de la formation continue. *Association des cadres scolaires du Québec*, 26. <http://catalogue.cdeacf.ca/Record.htm?idlist=1&record=19163251124919814339>

Lechaume, A., Cardona, J. et Gallant, N. (2020). Pourquoi choisir d'étudier ? Hétérogénéité des stratégies des immigrants qui étudient au Québec après l'obtention de leur résidence permanente. *Alterstice*, 9 (1), 51–67. <https://doi.org/10.7202/1075250ar>

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3e éd.). Guérin.

Le Thiec, M., Jezak, M. & Beaulieu, É. (2018). Niveaux de compétence linguistique canadiens et les outils connexes : une proposition pédagogique raisonnée en FLS pour immigrants adultes en contexte francophone minoritaire. *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 21 (1), 123–140. <https://doi.org/10.7202/1057921ar>.

Lieury, A. (2018). *Psychologie cognitive de l'apprentissage*. (2e éd.). DUNOD

Livingstone, D. W. (1999). *Exploring the iceberg of adult learning: Findings of the first Canadian survey of informal learning practices* (WALL Working Paper No.10). Toronto, ON : Centre for the Study of Education and Work, Department of Sociology and Equity Studies in Education, Ontario Institute for Studies in Education.

Marchand, L. (1997). *L'apprentissage à vie. La pratique de l'éducation des adultes et de l'andragogie*. Montréal, QC : Éditions Chenelière / McGraw-Hill.

Montoussé, M. et Renouard, G. (2012). *100 fiches pour apprendre la sociologie*. Paris, France : Boréal.

Niang, M. (2021). Module 8 : Stratégies d'analyse des informations collectées : Analyses de contenu (documentaire, entrevues, etc). Dans F. Piron et É. Arsenault (dir.), *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-danalyse-de-contenu/>

Oakes, L. (2004). Le français comme « langue publique commune » au Québec. *Globe*, 7 (2), 155–176. <https://doi.org/10.7202/1000865ar>

Pagé, M. (2011). *Politiques d'intégration et cohésion sociale*, Québec, Conseil supérieur de la langue française. http://www.metropolis.inrs.ca/medias/page_integracion_linguistique.pdf

Paquet, G. R. (2017). *Les Perceptions de l'apprentissage Du Français Langue Seconde Des Nouveaux Francophones de Montréal* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/20021>

Piaget, J. (1967). *Biology and Knowledge: An Essay on the Relations between Organic Regulations and Cognitive Processes*. Chicago, IL : University of Chicago Press

Picard, G. (2012). *La Compréhension Orale Des Registres Standard et Familier Chez Des Apprenants Adultes En Francisation de La Région de Montréal* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/5204/1/M12614.pdf>

Picot, G. 2008. *Situation économique et sociale des immigrants au Canada — Recherche et élaboration de données à Statistique Canada*. Ottawa, Statistique Canada, Catalogue 11F0019MIF.

Potvin, M., Magnan, M-O. et Low, B. (2021). Identifications, appartenances et expériences scolaires des jeunes de minorités racisées au Québec. Dans M. Potvin, M-O. Magnan, J. Larochelle-Audet et J-L. Ratel (dir.), *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation*. (2e éd., p. 292-315) Fides Éducation.

Rachédi, L., Vatz Laaroussi, M. (2021). Les processus migratoires : revisiter les concepts de bases à la lumière des réalités familiales et migratoires contemporaines. Dans M. Potvin, M-O. Magnan et J. Larochelle-Audet (dir.), *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation : théorie et pratique* (2e éd., p. 292-315) Fides Éducation.

Ralalathana, M. et Vatz-Laaroussi, M. (2015). Quand projet d'immigration rime avec inscription dans les cours de francisation. La trajectoire langagière de neuf immigrantes scolarisées dans la région montréalaise. *Diversité urbaine*, 15 (1), 87-107. <https://doi.org/10.7202/1037873ar>

Ramoo, L. D. (2020). *L'expérience d'immigrants, candidats aux ordres professionnels, lors de l'évaluation authentique de leurs compétences langagières, quant à l'épreuve de français de l'Office québécois de la langue française (OQLF)* [Mémoire de doctorat, Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/25230/Ramoo_Lakshmee_Devi_2020_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Schlanger, J. (2009). Être et savoir être. Dans : , J. Schlanger, *Savoir être et autres savoirs* (pp. 119-126). Paris : Hermann.

Souissi, S. (2018). Réception télévisuelle et resocialisation des immigrants d'origine tunisienne à la société québécoise. *Communiquer*, (24), 81-94. <https://www.erudit.org/fr/revues/communiquer/2018-n24-communiquer04624/1060091ar/>

Statistique Canada. (2022, 17 août). *Alors que le français et l'anglais demeurent les principales langues parlées au Canada, la diversité linguistique continue de s'accroître au pays*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220817/dq220817a-fra.htm>

Statistique Canada. (2022, 26 octobre). *Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221026/dq221026a-fra.htm#search01>

Steinbach, M. (2015). Les défis de l'intégration sociale des jeunes immigrants à l'extérieur de la métropole québécoise. *Diversité urbaine*, 15 (1), 69-85. <https://doi.org/10.7202/1037872ar>

Vygotsky, L. S. (1978). *Pensée et langage*. Paris : Éditions Sociales